CAN 2017 : les Verts n'iront pas plus loin, Leekens jette l'éponge

P 12 et 13

ATELIER À ALGER SUR LA CRISE LIBYENNE

Impact de la situation sécuritaire sur les pays du voisinage

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5685 - MERCREDI 25 JANVIER 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Joint-venture entre SAIDAL et le Jordanien Bio Center ACDIMA

Page 2

L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI RISQUE DE S'AUTODÉTRUIRE

LES DIVERGENCES MINENT L'OPPOSITION

Le dernier sommet de l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition, qui s'est tenu avant-hier au siège du MSP, aura mis à nu les grandes divergences qui minent les pôles politiques qui veulent proposer une alternative au pouvoir. Ce n'est plus la question de la participation ou non aux élections législatives qui divise, mais la finalité même d'une institution politique comme l'ICS, voire des autres structures créées dans la foulée de la Présidentielle de 2014, comme la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) ou le pôle des Forces du changement.

PAGE 3



POUR JUGULER LA SPÉCULATION

1 000 TONNES DE POMMES DE TERRE SERONT DÉSTOCKÉES

Les conditions météorologiques défavorables qui empêchent l'accès aux champs pour les récoltes ont fait que les prix augmentent. Mais d'importantes quantités de pomme de terre seront déstockées afin de stabiliser les prix de ce produit, a annoncé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdesslem Chelghoum.

Page 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COMMERCE EXTÉRIEUR

Un plan logistique pour l'organisation du transport des marchandises

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, a affirmé qu'un plan logistique national était en cours d'élaboration pour l'organisation du transport et du stockage des marchandises importées et exportées, en vue d'en réduire le coût. M. Talai a précisé que ce plan qui sera soumis prochainement au gouvernement «permettra d'organiser les activités au niveau des ports, des ports secs, des zones logistiques et des zones industrielles ainsi que celles des réseaux de transport qui les relient».Pour le ministre, l'anarchie qui marque actuellement les opérations logistiques «est à l'origine de l'augmentation du prix du produit à la consommation (importé et exporté)», ce qui impacte la compétitivité des produits algériens destinés à l'exportation.M. Talai a étayé son intervention de chiffres de la Banque d'Algérie qui font état de près de 3,4 milliards de dollars de coûts pour le transport des produits (importés et exportés) en 2015, sans compter les coûts introduits dans le prix final des produits importés. Le coût logistique en Algérie est estimé entre 30 et 35 % du prix final des produits contre près de 5 % dans les autres pays, selon les chiffres du ministère des Transports.Le premier responsable du secteur a estimé que le plan en question permettrait de réduire le coût du transport de marchandises et, par conséquent, celui des produits importés et exportés, ce qui contribuera à la promotion de la compétitivité des produits exportés au niveau des marchés extérieurs.Le plan logistique répond aux orientations des autorités publiques visant à encourager et à soutenir l'exportation, a-t-il précisé.

Les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires ainsi que leur raccordement au réseau routier contribueront à atteindre cet objectif, notamment avec la réalisation du port du centre prévu à Cherchell (Tipasa), a fait savoir M. Talai.Le lancement de la réalisation de ce port par des sociétés chinoises, est prévu avant la fin du premier semestre 2017, selon le ministre qui a indiqué que l'exploitation du port était prévue dans quatre ans et sa livraison dans sept ans.Le port en question sera relié à l'Afrique via la route transsaharienne, dont il reste quelques tronçons à réaliser. L'Algérie réalise actuellement des travaux de dédoublement de cette route sur son territoire. Dans le même contexte, M. Talai a indiqué que son département ambitionnait de réaliser un aéroport international pour le fret avec une zone de libre-échange dans la wilaya de Tamanrasset, sans pour autant donner plus de détails sur ce projet.Le ministre a souligné que certains aéroports fermés actuellement à l'instar des aéroports de Mostaganem, Mascara et El Bayadh, seront rouverts pour le fret avec la possibilité d'ouvrir des lignes charters pour le transport des voyageurs.En réponse à une question d'un membre de la Commission des finances sur la création d'un système de péage au niveau de l'autoroute est-ouest, le premier responsable du secteur a affirmé que ce système n'entrerait pas en vigueur avant l'achèvement total de la route et de ses infrastructures.

Y. B.

POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

SAIDAL signe une joint-venture avec le Jordanien Bio Center ACDIMA

Le groupe SAIDAL a signé hier une joint-venture avec le Jordanien bio center d'ACDIMA au siège du ministère de l'Industrie et des Mines. Le partenariat porte sur la formation des cadres et des techniciens algériens dans l'industrie pharmaceutique mais surtout dans le domaine du contrôle de qualité des médicaments génériques et leur efficacité par rapport aux médicaments de référence ou «princeps», a expliqué le directeur général de SAIDAL, Yacine Younsi, à l'issue de la cérémonie de signature.



Il a rappelé que le centre de bioéquivalence, le premier en Algérie, a été inauguré en 2016 pour assurer le contrôle des génériques produits localement, en soulignant que cette joint-venture permettra de profiter du savoir-faire jordanien dans ce domaine. «Cela devrait booster l'industrie pharmaceutique en Algérie car la question de l'équivalence entre les générique et les marque de références sera tranchée par ce centre», a-t-il affirmé. Selon le DG de SAIDAL, le Centre de bioéquivalence prévoit la réalisation de dix études par an avec des volontaires pour évaluer le niveau de qualité des produits fabriqués en Algérie.

«En somme, c'est un centre qui permet d'assurer la commercialisation des médicaments génériques selon les normes internationales», a-t-il résumé. Pour le directeur général de Bio Center ACDIMA, Mohammad Khalil Mohammad, ce partenariat permet de développer les compétences algériennes dans le domaine du contrôle et de la bioéquivalence des médicaments par rapport aux génériques, qui devraient être aussi efficaces et sûrs que les médicaments de référence. Il a affirmé que sa société, créée en 1976, est sollicitée dans le monde arabe notamment dans les pays du Golfe, pour réaliser la faisabilité et les études techniques des projets à mettre en place. Mais elle se concentre également sur le domaine de la formation pour créer un personnel compétent pour les industries pharmaceutiques et les appareils médicaux. D'un montant financier de 30 millions de dollars, le projet est détenu à 60 % par SAIDAL et à 40 % par son partenaire jordanien, a expliqué le directeur général de SAIDAL. Il a précisé que ce financement est destiné exclusivement à l'aménagement du centre, au service technique et à l'équipement des laboratoires, car le bâtiment des laboratoires existe déjà.

«Le coût de réalisation du centre a été allégé car nous avons utilisé une ancienne bâtisse de SAIDAL» a tenu à préciser Younsi. Ainsi, les activités du centre de bioéquivalence devraient encourager les opérateurs de l'industrie pharmaceutique dont les produits ont prouvé leur efficacité. Des autorisations leur seront délivrées afin de leur permettre de substituer les médicaments génériques aux médicaments importés. Pour rappel, la facture des médicaments avoisine en moyenne les deux milliards de dollars par an.

Pour alléger ses dépenses, le ministère de la Santé avait listé, en 2015, 357 médicaments interdits à l'importation en plus de onze matériels médicaux fabriqués localement, tels les seringues ,compresses et bandes de gaze et le bicarbonate de soude pour dialyse.

Z. M.

LES IMPORTATIONS DES MÉDICAMENTS EN LÉGÈRE HAUSSE EN 2016

Une facture de 2 milliards de dollars

LA FACTURE d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 2% au cours de l'année 2016 par rapport à 2015 en dépit de la baisse des quantités importées, selon les chiffres des Douanes. La valeur des importations de ces produits a grimpé à 2,02 milliards de dollars (usd) en 2016 contre 1,97 milliard usd en 2015 (+2,4%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS). Par contre, les quantités importées ont reculé à 23.614,2 tonnes (t) en 2016 contre 26.915,7 t (+12,26%).

Par catégorie de produits, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 1,9 milliard usd contre 1,87 milliard usd (+1,52%), tandis que les quantités importées ont baissé à 21.083,1 t contre 24.561,2 t (-14,1%).

Ce sont surtout les médicaments à usage vétérinaire qui ont vu la facture d'importation monter en flèche à 35,17 millions usd contre 29,53 millions usd (+19,1%) malgré une diminution des quantités importées à 661,5 t contre 681,02 t (-2,85%).

Pour les importations des produits parapharmaceutiques (pansements adhésifs, gazes, réactifs...), elles ont augmenté à 81,38 millions usd (1.869,5 t) contre 68,67 millions usd (1.673,5 t), soit une hausse de 18,52% en valeur et de 11,71% en volume. Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop.

S'y ajoute également une liste de onze (11) matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

S. T.

30E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

LAMAMRA À ADDIS-ABEBA

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, conduira la délégation algérienne aux travaux de la 30e session du Conseil exécutif et aux consultations ministérielles préparatoires au 28e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, pour conduire la délégation algérienne aux travaux de la 30e session du Conseil exécutif et aux consultations ministérielles préparatoires au 28e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba», précise la même source. Lamamra mènera également «des consultations politiques avec ses homologues africains concernant les questions continentales et internationales figurant à l'ordre du jour du sommet, ainsi que sur les moyens de renforcement de l'action africaine commune en faveur de la promotion des objectifs de l'UA en matière de paix, de sécurité et de développement, conformément à son Acte constitutif», ajoute le communiqué.

LES DIVERGENCES MINENT L'OPPOSITION

Vers l'autodestruction de l'Instance de concertation et de suivi ?

Le dernier sommet de l'Instance de concertation et de suivi de l'opposition, qui s'est tenu avant-hier au siège du MSP, aura mis à nu les grandes divergences qui minent les pôles politiques qui veulent proposer une alternative au pouvoir.

Ce n'est plus la question de la participation ou non aux élections législatives prochaines qui divise, mais plutôt la finalité même d'une institution politique comme l'ICS, voire les autres structures créées dans la foulée de la Présidentielle de 2014, comme la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique (CNLTD) ou le pôle des Forces du changement. C'est d'ailleurs sur l'avenir de cet organe que les observateurs ont focalisé leurs intérêts et leurs regards. L'ICS est elle devenue une coquille vide ? Une structure dépassée par les événements ? A-t-elle trahi ses premiers engagements, d'autant que la majorité de ses fondateurs, issus de la CNLTD ou du Pôle des FC ont, soit atténué leurs discours, soit l'ont nuancé ou complètement changé ?

La plate-forme de Zéralda, dont les signataires voulaient qu'elle soit un texte fondateur et fédéraliste des différentes sensibilités politiques, n'est plus évoquée, la vieille revendication d'une "transition démocratique". Faut-il vraiment croire que seules les élections législatives et leurs perspectives en sont la cause ? En fait, cette réunion de l'ICS aura enterré les dernières espérances de cette opposition, qui voulait forger un rapport de force en face de l'autre bloc constitué des alliés de la mouvance présidentielle. Pratiquement, toutes ces ambitions ont volé en éclats, comme en témoignent les grands absents à cette rencontre. Certains n'ont délégué qu'un représentant de deuxième rang, juste pour accomplir une formalité ou pour éviter d'autres interprétations politiques.

Pour Mokri, cette question était visible et ne pouvait échapper aux médias, le poussant à atténuer l'impact de cette désaffection en déclarant que "l'ICS considère que la position des élections législatives est une affaire qui concerne la souveraineté des partis". Même le communiqué officiel indique aux indécis que l'ICS n'a aucune position relative à ces échéances, comme si cela ne la concernait pas. Il fallait réitérer la position de respect du choix des partis membres de cette structure.

Or, ni les boycotteurs (Talai el Houriyat de Benflis et Jil Djadid) ni les participationnistes



comme Djaballah n'ont daigné montrer une vraie disponibilité à ce rendez-vous. Le nouveau Front islamiste fondé par l'inamovible Djaballah a refusé d'envoyer un délégué, estimant aujourd'hui, avec la création de son bloc électoral Ennahdha "historique", qu'il se suffit à lui-même et qu'il n'aura plus besoin de nouvelles alliances.

Rappelons que les grands noms politiques de l'ICS qui ont répondu à l'appel du MSP sont, entre autres, Mokri l'hôte, Belabbas Mohcine du RCD, Filali Ghouini d'El Islah, Benbaibèche de Fajr et l'ancien chef de gouvernement Ahmed Benbitour. Cependant, pour donner un nouveau souffle à l'ICS, Mokri et ses partenaires ont affirmé qu'il ne baisseront pas les bras et qu'ils vont "poursuivre leur travail politique commun pour trouver une solution à la crise", exprimant également "des préoccupations" quant à ce qu'ils ont qualifié de "souffrances sociales qui touchent une large frange des citoyens à cause des politiques erronées du pouvoir", des erreurs contre lesquelles ils disent avoir "mis en garde à maintes reprises". Dans la même foulée, l'ICS n'a pas manqué de donner son soutien aux boycotteurs, en faisant allusion aux récentes déclarations du ministre de l'Intérieur, qui avait menacé de sévir en s'interrogeant sur le pourquoi de donner des agréments à des partis politiques qui ne participent pas à l'animation de la vie politique du pays.

Des déclarations de routine, mais qui ne semblent point redonner vie à une opposition qui va sans doute aller en rangs dispersés aux législatives. Pire, une situation pareille signifie pour de nombreux observateurs la première faillite de l'expérience de l'Instance de concertation et de suivi, qui n'a pas résisté aux soubresauts politiques et électoraux. En voulant, mal, cacher l'échec flagrant de cette instance, Mokri sait que d'ici les législatives et sa campagne électorale, l'ICS va s'autodétruire.

H. Rabah

CRISE LIBYENNE

Un atelier pour cerner l'impact de la situation sécuritaire sur les pays du voisinage

LA CRISE libyenne n'en finit pas de s'inviter à la table des discussions des pays voisins ou de réunir diplomates et experts en sécurité pour tenter de cerner les incidences que pourrait avoir cette crise sur l'ensemble du voisinage africain. Aussi, un atelier autour de l'impact de la situation sécuritaire en Libye sur la sécurité frontalière des pays du voisinage s'ouvrira-t-il aujourd'hui à Alger avec la participation des représentants nationaux des points focaux du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT). Prévu sur deux jours (25-26 janvier) au siège du CAERT, l'atelier se penchera sur l'identification des défis qui s'imposent dans la lutte contre le terrorisme, les efforts menés dans la lutte préventive contre l'extrémisme violent et les plans d'action des Etats membres de l'Union africaine (UA) à la lumière de la situation sécuritaire qui prévaut en Libye, selon une présentation du CAERT. Les travaux porteront également sur les lignes de conduite susceptibles de donner une réponse sécuritaire frontalière appropriée aux menaces, préoccupations et défis imposés par la situation en Libye, indique le même texte. L'atelier offrira aussi une tribune pour le renforcement de la coopération en matière de sécurité frontalière entre les services de sécurité frontalière relevant des pays membres de l'UA concernés. Cet événement verra la participation des points focaux du CAERT représentant la Libye, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Tchad, le Soudan et le Niger, de même qu'un haut responsable d'un service de sécurité des frontières de chacun des Etats membres. Les représentants de la Mauritanie, du Mali et du Burkina Faso participeront en qualité d'observateurs. Outre les représentants des points focaux, des experts du CAERT, Africain Union Border Program (AUBP), l'Organisation internationale de Migration (OIM), et l'Organisation de la Police internationale (Interpol), prendront part à cet atelier. Les résultats de la rencontre permettront ainsi au Comité de haut niveau de l'Union Africaine (UA) sur la crise Libyenne, qui va se tenir à Brazzaville le 27 janvier prochain, de mettre en place un agenda ou une feuille de route de sortie de crise. Cette réunion, maintes fois reportée, va se tenir dans un contexte très difficile. Elle va probablement proposer un agenda, avec l'idée centrale d'amener les Libyens à se parler entre eux sans l'ingérence extérieure, pour une solution durable à la crise qui secoue leur pays. Le comité de haut niveau de l'UA est composé de cinq pays : la Mauritanie, le Niger, le Congo, l'Ethiopie, et l'Afrique du Sud. Outre les présidents de ces cinq pays qui composent Ce comité, cette réunion va aussi connaître la participation des représentants de l'UA et de l'ONU pour la Libye.

H.A

DJAMEL OULD ABBÈS :

Les élections législatives le 4 ou le 11 mai prochain

LE SECRÉTAIRE général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a révélé que les prochaines élections législatives se dérouleraient le 4 ou le 11 mai prochain. "Les élections législatives auront lieu le 4 ou le 11 mai prochain, mais rien n'est encore officiel", a déclaré Ould Abbès lors de sa rencontre lundi avec les représentants de plusieurs organisations estudiantines au siège du parti. "Nous demanderons au ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique de ne pas programmer les examens durant cette période pour permettre aux étudiants de voter dans leur lieu de résidence", a-t-il ajouté.Le SG du FLN a estimé que les prochaines législatives constitueraient une "étape politique importante et décisive", car elles interviendraient en prélude à la prochaine élection présidentielle, soulignant que son parti "garantira un quota aux étudiants" sur ses listes électorales au même titre que le quota accordé à l'élément féminin, tel que stipulé dans la loi. M. Ould Abbès a estimé que les étudiants avaient un rôle important à jouer à l'image de leurs prédécesseurs lors de la guerre de libération 1954, appelant ces derniers à la mobilisation pour sensibiliser les citoyens et toutes les catégories de la société, notamment les jeunes "à la nécessaire participation aux prochaines législatives".

Le SG du FLN a salué à cette occasion les "réalisations accomplies par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique depuis 1999". A ce propos, il a tenu à souligner que l'école algérienne n'était pas sinistrée, comme l'ont qualifiée certaines parties, et qu'elle pouvait former des "cadres de haut niveau qui pourraient assurer de hauts postes de responsabilité dans des institutions internationales". M. Ould Abbès a fait savoir que le parti du FLN "est déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption par les voies légales".Le SG du FLN qui a procédé en compagnie de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louai Aissa, à la plantation d'un olivier ramené d'El Qods au siège du parti, a fait savoir que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, plaçait la cause palestinienne parmi les priorités dans la politique extérieure du pays. "C'est grâce au président Abdelaziz Bouteflika que le défunt président palestinien, Yasser Arafat, avait pu prononcer son allocution mémorable devant l'Assemblée générale de l'ONU en 1974", a-t-il rappelé. Pour sa part, l'ambassadeur palestinien a évoqué le soutien indéfectible de l'Algérie à l'égard de la cause palestinienne, ajoutant que le peuple palestinien n'oubliera jamais la solidarité de l'Algérie avec la Palestine".

R. N.

JUSTICE

Inauguration du nouveau tribunal de Dar El Beïda

Le ministre de la Justice, garde de Sceaux Tayeb Louh, a inauguré hier le nouveau tribunal de Dar El Beida en présence des autorités locales et civiles.

Le procureur de la République Zaatout Mohamed a été installé dans ses nouvelles fonctions, après avoir passé plus de quatre ans en tant que procureur de la République du tribunal d'El Harrach.

Ont pris part à cet événement le procureur général de la cour d'Alger et le président de la même juridiction, ainsi que les juges et les procureurs exerçant sous l'autorité de la plus ancienne juridiction, qui compte désormais six tribunaux.

R. H.

TIZI OUZOU

Le cas de Zahira Oumezaouche pris en charge par les pouvoirs publics

LES LECTEURS du Jeune Indépendant doivent sûrement avoir encore en mémoire le contenu de l'article intitulé «Une famille dans la tourmente», paru dans notre édition du 5 janvier dernier. Eh bien, le cas de cette famille est désormais pris en charge par les pouvoirs publics. La réaction des bienveillants services de la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya ne s'est fait pas attendre car, dès la parution de l'article en question, ils se sont aussitôt rapprochés de cette famille habitant un galetas dans le quartier Tacht du grand village Redjaouna, commune de Tizi Ouzou. Cette démarche des éléments de la DAS a été aussi recommandée et appuyée par le ministère de tutelle qui a instruit ses services déconcentrés à l'effet d'étudier les voies et les moyens de venir en aide à cette famille. Cette aide a été effectivement traduite par l'octroi d'effets vestimentaires, de literie ainsi que de trousseaux scolaires aux trois enfants âgés respectivement de 4, 6 et 7 ans. Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a également recommandé à ses services compétents de Tizi Ouzou de saisir le chef de daïra de Maâtkas à l'effet d'examiner la possibilité d'attribuer à cette famille un logement social à caractère locatif. Notons enfin qu'en ce qui nous concerne, nous avons pris hier contact avec Zahia Oumezaouche, laquelle nous a confirmé l'aide que lui ont assurée les services de la DAS de Tizi Ouzou. Il n'en demeure pas moins que son besoin de logement se fait sentir plus que jamais puisque sa demeure de fortune subit grandement les aléas du climat, avec notamment des infiltrations d'eaux de pluie.

Saïd Tissegouine

POUR JUGULER LA SPÉCULATION

1 000 tonnes de pommes de terre seront déstockés

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdesslem Chelghoum a annoncé que d'importantes quantités de pomme de terre seront déstockées dès ce mardi afin de stabiliser les prix de ce produit : «Nous avons constaté que la moyenne des prix de ce tubercule a oscillées 70 DA/kg. Nous avons décidé alors de réguler le marché avec le déstockage d'importantes quantités», a indiqué le ministre.

Les conditions météorologiques défavorables (pluies et neiges), empêchant l'accès aux champs pour les récoltes, sont le principal facteur qui a contribué à la hausse des prix de ce produit a-t-il précisé, en marge de la cérémonie de signature d'un protocole d'accord algéro-américain portant sur la réalisation d'un méga projet à Adrar.

L'opération de déstockage permettra ainsi de «réguler le marché et faire pression pour que le prix de ce produit de large consommation soit stabilisé et fermer la porte à ceux qui ont l'habitude de saisir ce genre de circonstances pour porter atteinte au pouvoir d'achat des citoyens», a souligné le ministre. Cette décision a été prise après une réunion qui a regroupé dimanche le ministre et les représentants de la filière pomme de terre pour déstocker au moins 10.000 tonnes afin de réguler le marché, a indiqué, le président de la Fédération des producteurs de pomme de terre, Ahcen Guedmani. La mise sur le marché de ces quantités qui s'étalera sur 10 jours en attendant l'amélioration des conditions climatiques devrait faire baisser les prix à 30 DA/kg au niveau du marché de gros contre 40 DA actuellement, a-t-ildit. Outre les conditions météorologiques, M. Guedmani attribue cette hausse à la spéculation.Les



quantités de pomme de terre déstockées font partie d'un stock constitué par le ministère pendant la production de saison et conditionné dans des chambres froides appartenant à l'Etat. D'autres stocks importants estimés à environ 60.000 tonnes ont été constitués, dans le cadre de ce dispositif de régulation, par des opérateurs privés liés par une convention avec des entreprises publiques.

S.N

LA 11E RÉUNION DU COMITÉ MIXTE VIETNAM-ALGÉRIE AURA LIEU EN MARS À ALGER

Un pays au même destin que l'Algérie

L'ALGÉRIE et le Vietnam, deux pays au destin commun : ils ont tous les deux combattu le colonialisme français, accédé à leur indépendance au prix d'un immense sacrifice, et milité dans le groupe dit des pays Non-Alignés durant les années 70 et enfintissé des relations amicales de longue date.

Le Vietnam et l'Algérie entretiennent de bonnes relations d'amitié et échangent régulièrement des visites à tous niveaux. Mais sur le plan commercial, les deux pays n'ont pas atteint le niveau qu'ils espéraient. Dans les décennies 1980 et 1990 par exemple, des milliers de personnels et d'experts vietnamiens ont travaillé en Algérie dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'agriculture et la construction. Mais le constat s'arrête là.

Une décennie durant les deux pays se sont perdus de vue. Mais depuis 2013, le Vietnam a repris ses envois de personnel, principalement dans le secteur de la construction. Selon l'ambassadeurdu Vietnam en Algérie, Pham QuôcTru, les deux pays doivent envisager l'élaboration d'un cadre de partenariat servant de base à un développement des relations durables et d'une coopération fiable et efficace dans des secteurs clés, en particulier le secteur économique. La 11e réunion du comité mixte Vietnam-Algérie, prévue en mars prochain à Alger, sera l'occasion pour les deux pays d'intensifier leurs efforts, a-t-il dit. Elle sera l'occasion pour les deux pays d'intensifier leurs relations commerciales mais aussi pour relancer les autres domaines de coopération : «La coopération entre le Vietnam et l'Algérie a connu de notables progrès ces dernières années, mais ne répond toujours pas à ses potentiels», a estimé l'ambassadeur du



Vietnam en Algérie, Pham QuôcTru.

Ces derniers temps, la coopération économique a connu des changements positifs mais pas au niveau espéré. L'Algérie est le quatrième importateur de produits vietnamiens d'Afrique, avec près de 270 millions de dollars en 2016. En outre, le Vietnam a investi dans l'exploitation de pétrole et de gaz en Algérie et, en 2015, la joint-venture du pétrole et du gaz Algérie-Vietnam-Thaïlande a commencé son activité, avec une production quotidienne de 18.000 barils.

L'année dernière, les exportations nationales vers l'Algérie se sont chiffrées à 271,4 millions de dollars, pour une croissance de 16% en un an.

Le café est l'un des produits vietnamiens les plus exportés en Algérie. Les produits principalement exportés sont café, téléphones et accessoires, riz, ordinateurs, produits électroniques et pièces détachées, poivre, produits aquatiques, ainsi que l'acier et fer. L'Algérie est le 4e marché d'exportation du Vietnam en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, le Ghana et l'Égypte.

Le Vietnam et l'Algérie «devraient continuer de développer leurs relations d'amitié et de coopération multiforme» qui ne correspondent pas encore à leur potentiel et à leurs attentes», a indiqué il y a quelques jours Mohamed Larbi OuldKhelifa, président de l'Assemblée populaire nationale d'Algérie à l'ambassadeur vietnamien.

La hausse impressionnante de l'indice de la performance économique du Vietnam a réaffirmé la tendance positive de la croissance de ce pays. Le Vietnam pourra devenir l'un des grands producteurs de la planète : «Il y a des grandes opportunités, pour le Vietnam, de changer sa position sur la carte de la production mondiale, de passer du statut d'exportateur de produits bruts et peu transformés à celui d'exportateur de produits finis à haute valeur ajoutée», indique-t-on encore.

Ces dernières années, le gouvernement vietnamien a accéléré la privatisation afin que le secteur public ne représente plus que 40% de l'économie nationale. En 2015, le secteur agricole ne représentait que 18% du PIB, et ceux de production et des services, jusqu'à 82%. En même temps, le secteur privé du Vietnam n'a cessé de croître grâce à une main d'œuvre très nombreuse, à la hausse des salaires, ainsi qu'au prix stable.

La croissance du PIB national de l'année dernière a atteint 6,68%, chiffre record depuis 2008. Les exportations ont atteint le chiffre de 162,4 milliards de dollars pour une progression de 8,1% en un an. Ce qui fait de ce pays, un partenaire d'avenir pour l'Algérie qui devra s'intéresser davantage à cette économie émergente.

Hocine Adryen

2 241 INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR LES SERVICES DE LA PROTECTION CIVILE

Cinq morts par noyade en deux semaines suite aux intempéries

Aucune période d'intempéries ne passe sans drame. Chaque année, une situation de crise est vécue dès les premières chutes de pluie et de neige, causant ainsi plus d'accidents de la route, de routes coupées à la circulation et des effondrements de bâtisses.



Les bulletins météorologiques spéciaux annoncés et la mobilisation des secouristes ne semblent pas suffisants pour que les choses s'améliorent. En effet, cinq personnes ont trouvé la mort depuis le début des intempéries, le 10 janvier, dans les régions du Nord et sur les Hauts Plateaux, a indiqué ce mardi le responsable du Centre opérationnel de gestion et de suivi des intempéries, Hassan Kacimi. Quatre personnes ont été emportées par des oueds en furie et une cinquième noyée dans une trémie, en plein centre de la capitale, a précisé le même responsable qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne.

M. Kacimi a par ailleurs indiqué que pas moins de 2 241 interventions ont été menées par les unités de la Protection civile suite aux fortes chutes de pluie enregistrées. Les éléments de la Protection civile étaient fortement appuyés par des détachements de l'ANP, mobilisés pour la circonstance. Ainsi, les interventions ont permis de dégager 115 voies de communication et prêter assistance à des personnes en difficulté. A ce titre, plusieurs opérations d'épuisement d'eau ont été menées suite aux fortes chutes de pluie dans plusieurs wilayas du pays, notamment celles les plus touchées par les intempéries.

M. Kacimi a insisté sur celles de Tizi-Ouzou et de Béjaïa, suivies de celle de Bouira, Mila, Sétif, Médéa, Jijel, Laghouat, M'sila, Batna, Tissemsilt, Saïda et El-Bayadh. Signalant que le Centre opérationnel de suivi des intempéries a été spécialement créé pour gérer les situations d'urgence, M. Kacimi a précisé que les moyens d'intervention sur le terrain sont en état de mobilisation 24 heures sur 24. Le dernier bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie a révélé que des pluies assez marquées, parfois sous formes d'averses orageuses, continueront d'affecter les wilayas du centre et de l'est du pays durant les prochaines heures.

Il s'agit des wilayas de Chlef, Tipasa, Aïn Defla, Tissemsilt, Médéa, Blida, Alger, Bouira, Boumerdès et Tizi Ouzou, où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 60 mm durant la validité du bulletin. Béjaïa, Jijel et le nord de Sétif sont également concernées par ce BMS avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, et ce jusqu'à aujourd'hui à 6 h. **Lynda Louifi**

MÉDÉA

Débordement de l'oued Chiffa et neige sur les hauteurs

LES IMPORTANTES précipitations qui s'abattent sur le pays et qui sont tombées sans discontinuer pendant plusieurs jours ont causé le débordement de l'oued Chiffa ainsi que la sortie de plusieurs cours d'eau de la région de leurs lits.

Les précipitations enregistrées durant ces dernières heures ont augmenté le volume des écoulements dans l'oued Chiffa et provoqué son débordement sur la chaussée qui est devenue un risque pour la circulation automobile.

Plusieurs routes du réseau local ont été envahies par les boues et les gravats qui ont obstrué les voies et bloqué pendant plus de 2 heures la circulation durant la matinée d'hier, notamment au niveau de la pente Fernane non loin du col de Ben Chicao sur la RN1.

D'ailleurs, la circulation était très difficile durant la matinée sur le tronçon situé entre Ouzera et Berrouaghia à hauteur de la déviation de Maskouni, près de vie de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation du projet d'autoroute Chiffa-Berroughia.

Les sapeurs-pompiers ont effectué de nombreuses sorties à la suite d'appels de détresse de citoyens dont les habitations ont été inondées par les eaux pluviales notamment à Médéa, Berrouaghia et Si Mahdjoub où des infiltrations d'eau ont été pompées. Les mêmes services sont intervenus à plusieurs reprises pour assister les familles dont les murs et de toits de leurs demeures se sont effondrés, notamment dans les daira de Médéa, Aïn Boucif et Si Mahdjoub.

En outre, des coulées de boue ont envahi 2 habitations au lieudit Sidi Ali dans la commune de Ouamri, 25 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, où 2 familles ont été hébergées à la salle omnisports de la commune.

Par ailleurs, les murs de clôture d'un parking d'une salle des fêtes ont été emportés hier vers 9 h par les eaux qui ont aussi causé la destruction totale et partielle de 8 véhicules qui y étaient stationnés.

Aussi, la panne technique survenue sur la conduite d'adduction d'eau du barrage vers la ville de Médéa n'est toujours pas réparée et l'alimentation de la population n'a toujours pas eu lieu. **N.B**

INTEMPÉRIES

Le réseau routier affecté dans 15 wilayas

PLUSIEURS axes routiers sont fermés à la circulation dans 15 wilayas en raison des intempéries enregistrées dans la plupart des régions nord du pays, a indiqué hier le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) dans un communiqué.

Treize routes nationales et 15 chemins de wilaya sont fermés à la circulation a précisé la même source, ajoutant que les wilayas les plus touchées sont Tissemsilt, Aïn Defla, El Bayadh,Tlemcen, Tizi ouzou et Bouira, où les éléments de la GN et de l'ANP, procèdent, de concert avec les services concernés, aux opérations de déneigement au niveau des axes susmentionnés en vue de leur réouverture à la circulation.

Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré, au cours des dernières 24 heures sur leur territoire de compétence, 2 morts et 28 blessés dans 10 accidents de la circulation survenus dans diverses régions du pays.

Le nombre le plus élevé de ces accidents a été enregistré dans 2 wilayas, à savoir Constantine et Sétif avec 2 accidents chacune.

A ce titre et pour la sécurité de tous, les services de la GN appellent les usagers de la route à la vigilance et à la prudence, à la limitation de la vitesse ainsi qu'au respect de la distance de sécurité entre les véhicules, conclut le communiqué. **R. N.**

LE MDN L'A ANNONCÉ HIER

Un dangereux terroriste éliminé récemment à Jijel identifié

UN DANGEREUX terroriste éliminé vendredi dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), près de la localité d'El Hadria à El Milia (wilaya de Jijel) a été identifié, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP, le 20 janvier 2017, ayant permis d'éliminer un dangereux terroriste près de la localité d'El Hadria à El Milia, wilaya de Jijel/5ème Région militaire (RM), il a été procédé à son identification et il s'agit du dénommé T. Djamel alias +Abou Chouraïh+, qui avait rallié les groupes terroristes en 1996», précise la même source.

Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont détruit le 23 janvier 2017 à Tizi Ouzou/1ere RM, deux (02) casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs, deux (02) bombes et un canon de fabrication artisanale et des outils de détonation», selon le communiqué, ajoutant que «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un élément de soutien aux groupes terroristes à Tébessa/5ème RM».

«Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 25 kilogrammes de kif traité à Oran/2e RM», selon la même source.

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6ème RM, des détachements de l'ANP ont arrêté douze (12) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 05 quintaux de denrées alimentaires, 10 groupes électrogènes et 10 marteaux piqueurs, selon le communiqué du MDN.

S. N.

FALSIFICATION DE DOCUMENTS ET DÉGRADATION DE BIENS D'AUTRUI

Deux individus arrêtés et écroués à Béjaïa

«Un dealer faisant l'objet de deux mandants d'arrêt de la justice a été arrêté ces derniers jours par les éléments de 4e sûreté urbaine», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Il s'agit de S.A. 33 ans, natif de Bouira, connu pour ses antécédents judiciaires à cause de plusieurs affaires délictueus commises par le passé. Il a été arrêté à la cité dite «Edimco» à Ihaddaden, en possession de pièces d'identité et permis de conduire falsifiés, de sommes d'argent en dinars et en devises, de jumelles, et de photos d'organismes publics sur son téléphone mobile.

Présenté au parquet de Béjaïa, il a été placé sous mandat de dépôt pour «usurpation d'identité, falsification de document officiels, etc.», ajoute la même source. Pour leur part, les éléments de la troisième sûreté urbaine ont mis fin aux agissements d'un forcené, B.A., auteur de la dégradation de 10 voitures dans le parking de la cité des 200 logements d'Ihddaden.

Ce dernier, qui est connu par la police pour des affaires antérieures de vol par effraction, a agi suite à une altercation avec un riverain. Les policiers ont été alertés via le numéro vert 15-48. Ils ont réussi à arrêter l'individu en flagrant délit de dégradation de véhicules. Présenté devant le parquet de Béjaïa, il a été écroué pour «dégradation de biens d'autrui», ajoute-t-on.

N. B.

INSPECTION DU TRAVAIL

Début des rencontres avec les syndicats

L'INSPECTION générale du travail a entamé au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale une série de rencontres avec les représentants des syndicats des différents secteurs pour élaborer un rapport sur le monde du travail et les préoccupations des travailleurs. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement du dialogue avec le partenaire social et en application des instructions du ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, visant "à élaborer des rapports périodiques sur les différentes préoccupations soulevées", a déclaré l'inspecteur général du travail au ministère du Travail, Akli Berkati. L'objectif de ces rencontres "est de trouver des solutions aux préoccupations dans le cadre de la loi", a-t-il indiqué, soulignant que si des préoccupations nécessiteraient l'implication d'autres secteurs, elles seront examinées "en coordination" avec ces secteurs.Le dialogue initié par le ministère du travail est susceptible "d'unifier les vues" et "lever l'ambiguïté" sur certains point* dans la perspective d'assurer "un climat de sérénité dans le monde du travail". A cette occasion, M. Berkati a appelé les différents syndicats "à contacter l'inspection générale du travail pour soulever leurs préoccupations dans le cadre de ces rencontres périodiques qui dureront une semaine pour être à l'écoute de tous les syndicats sans exclusive". Le ministre du travail avait indiqué récemment qu'il présentera un exposé devant le Gouvernement sous forme de rapport renfermant le bilan des préoccupations des syndicats.L'inspecteur général du travail au ministère du Travail, Akli Berkati, a été choisi pour être le "coordonnateur" entre le ministère et les représentants des syndicats. **H.A**

PROCÈS DES 23 DÉTENUS SAHRAOUIS DE L'AFFAIRE GDEIM IZIK

La justice marocaine tente d'imposer un collectif fantoche dans les débats

Au deuxième jour du procès des 23 détenus sahraouis de l'affaire Gdeim Izik, qui s'est ouvert lundi dernier à la Cour d'appel de Salé, l'avocat marocain de Nâama Asfari Me Abdelaziz Nouidi, a renoncé à défendre son client, foulant ainsi aux pieds l'un des fondements de la justice celle de défendre un client quelle que soit son orientation ou son délit.



Cet avocat, pourtant un militant des droits de l'homme (membre de l'OMDH), a refusé de défendre son client parce que ce denier exigeait d'être jugé selon «la loi en vigueur dans les pays d'occupation». Le défenseur se serait retiré en raison de l'existence de deux approches contradictoires dans le dossier d'Asfari, celle de l'avocat français qui a bâti son plaidoyer sur la base que «son client est poursuivi selon la loi en vigueur dans les pays d'occupation», considérant que «le Sahara occidental est un territoire occupé», alors que l'approche de Me Nouidi est basée sur la loi marocaine.

Du côté de la défense, représentée notamment par le Français Joseph Breham, le procès est avant tout une affaire de droit international : «Puisque le Sahara Occidental est un territoire occupé, tel que cela a été reconnu par les Nations unies, les conventions de Genève s'appliquent : soit ils considèrent que nos clients sont des criminels de droit commun et, à ce moment-là, ils doivent appliquer le droit sahraoui, soit ils considèrent que nos clients sont des prisonniers politiques et, à ce moment-là, ils peuvent juger en droit marocain», a-t-il expliqué.

Les autorités marocaines de Tanger ont expulsé l'avocat alors qu'il s'apprêtait à assister, en tant qu'«observateur», au procès des 24 Sahraouis. Cet avocat originaire de Séville, est une figure politique connue en Andalousie. En avril 2016 déjà, la police marocaine l'avait expulsé du territoire. Les avocats de la défense ont à nouveau soulevé des questions, notamment sur le fait de savoir si le collectif des familles des victimes a le droit ou non de se porter partie civile. La Cour a décidé au cours d'une précédente séance de répondre à cette question lors du débat de fond. Les avocats de la défense sont revenus hier sur cette question en demandant à la Cour de formuler une réponse après délibération. Ce collectif fantoche acquis aux thèses marocaines tente par tous les moyens de s'incruster dans ce procès pour perturber son déroulement, espérant faire pencher la balance. Depuis plus de six ans, ces «prisonniers politiques», ne cessent de clamer leur innocence, dénonçant, au fil des grèves de la faim, les humiliations, les tortures et les traitements inhumains, les pressions psychologiques, les procès-verbaux falsifiés.

Des affirmations prises très au sérieux par le Comité des Nations unies contre la torture qui a rendu, le 12 décembre, une décision sévère envers le Maroc, jugé coupable de violations de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

H.A

SON PDG VEUT EN FAIRE UNE COMPAGNIE RÉGIONALE

Tassili Airlines met le cap sur l'Afrique

LA COMPAGNIE aérienne Tassili Airlines (TAL) envisage de se déployer à travers le continent africain, tout en investissant d'autres créneaux offrant de nouvelles prestations à ses passagers, selon son PDG, Belkacem Harchaoui.

"Notre objectif est de faire de Tassili Airlines une compagnie régionale en investissant le marché africain. Nous œuvrons dans ce sens", avance M. Harchaoui, rappelant le projet d'inauguration, au courant du 1er trimestre 2017, d'un vol Alger-Tindouf-Nouakchott.

Ce projet s'inscrit dans le sillage des orientations des pouvoirs publics de promouvoir le produit national et d'encourager les exportations vers l'Afrique qui offre des opportunités certaines, explique-t-il tout en notant qu'il s'agit aussi de continuer à investir l'Europe et "là où la demande s'exprime".

Dans la perspective de la pénétration du marché africain, poursuit le PDG, TAL a procédé, fin novembre 2016, à la signature d'un protocole d'accord avec Logitrans (Groupe SNTR), portant sur le fret de marchandises par avion cargo : Une spécialisation que la compagnie s'attelle à développer pour accompagner son déploiement continental.

M. Harchaoui a, en outre, insisté sur la volonté de la compagnie d'avoir une "plus grande visibilité" et d'offrir une "autre alternative" pour les passagers, avant de noter que TAL se distingue également par le volet de la formation auquel elle consacre un budget "assez conséquent" au bénéfice de l'ensemble du personnel navigant et au sol. "Nous faisons du volet de la formation un cheval de bataille pour pouvoir nous hisser au niveau d'une compagnie de dimension internationale", assure-t-il.

Questionné sur la flotte dont dispose ce transporteur public aérien, il observe que les douze



(12) appareils sont arrivés "à saturation", d'où l'intérêt de renforcer cette flotte pour investir d'autres lignes tant dans le transport pétrolier, domestique qu'étranger, rappelant l'appel d'offres lancé récemment pour l'acquisition de 4 modules de 155 places et d'un (1) module de 70 places.

Un autre appel d'offres a été également lancé pour l'affrètement de 2 avions destinés au transport sanitaire du personnel pétrolier et les populations des régions Hassi-Messaoud et d'Adrar. Outre l'acquisition de nouveaux appareils, la compagnie compte poursuivre sa politique des "tarifs concurrentiels" à travers la réduction des coûts des différents composants. Concernant les inaugurations effectuées ces derniers mois sur les lignes domestiques et à l'international, le P-dg de TAL fait valoir qu'elles obéissent à "une stratégie bien définie" liée au développement de la compagnie et en rapport avec les besoins de la compagnie-mère, Sonatrach.

"La première priorité" de TAL demeure le transport des travailleurs dans les bases de vie du sud, tient-il à préciser. Le second volet est celui liant TAL aux partenaires de Sonatrach, citant l'inauguration, en 2016, des lignes Alger-Oran-Krechba (Ghardaïa) et Alger-Constantine-Krechba, sachant que Krechba abrite le centre d'exploitation de gaz en partenariat avec In Salah Gaz.

En somme, affirme M. Harchaoui, "en tant que filiale du groupe Sonatrach, une société citoyenne, notre compagnie ne peut que s'inscrire dans cette démarche, et notre citoyenneté nous l'exprimons à travers la bonne prise en charge des voyageurs".

Plus encore, "nous la menons également sur le plan environnemental", citant, notamment, la mise en place, au cours de l'année 2017, d'une "politique carburant" visant la réduction de consommation de kérosène et des émissions de CO2.

Pour diversifier ses prestations, la compagnie prévoit, à travers sa filiale, de concrétiser un partenariat avec une entreprise nationale pour le lavage des isolateurs des lignes à haute tension localisées dans le nord du pays. Il s'agit d'un projet au profit du groupe Sonelgaz, en partenariat avec un consortium franco-portugais permettant ainsi d'éviter les fréquentes coupures d'électricité durant la saison estivale. Rappelant que Tassili Airlines a bénéficié, en mai 2016, de la certification Operational safety audit (IOSA), un label de qualité sur la sécurité des aéronefs, M. Harchaoui s'est félicité de cette confiance renouvelée, estimant "très important" que la certification eut été obtenue pour la 3éme fois consécutive.

"Le label obtenu au bout d'une semaine d'audit mené par des experts étrangers permet de hisser Tassili Airlines au niveau des compagnies au standard international. Ce processus biennal nous oblige à maintenir le niveau et le rythme pour être au diapason des nouveaux critères d'éligibilité", promet-il.

M. B.

PARMI DE NOMBREUSES FEMMES NOMMÉES À WASHINGTON

Trump nomme une femme secrétaire à la Force aérienne



Souvent critiqué pour son «attitude» envers les femmes, le nouveau président américain ne cesse toutefois de surprendre. Le 23 janvier, la Maison blanche a annoncé que Donald Trump envisageait de nommer Heather Wilson au poste de secrétaire à la Force aérienne.

Le président américain Donald Trump compte nommer Heather Wilson, diplômée de l'Académie de l'US Air Force et présidente de la South Dakota School of Mine & Technology, au poste de secrétaire à la Force aérienne. «Heather Wilson sera une secrétaire exceptionnelle », a déclaré M. Trump. «Elle a fait son service militaire avec les honneurs, elle est très intelligente et a remporté des succès dans beaucoup de domaines — tout cela me donne la certitude que Heather Wilson dirigera les Forces aériennes de notre pays de manière professionnelle et honnête», a-t-il ajouté. Mme Wilson a été membre du Conseil national de sécurité américain dans l'administration de George Bush. « Les Etats-Unis et les intérêts nationaux vitaux de notre pays restent menacés.

Moi et mes collègues feront tout notre possible pour renforcer l'armée de l'Air américaine et assurer la sécurité aérienne et spatiale de notre pays», a souligné Heather Wilson. Visé par la presse proche de l'Aipac (Lobby sioniste américain) pour sa supposée misogynie, le nouveau président a désigné quatre femmes au sein de son administration. Trois femmes figurent en outre parmi ses conseillers.

Heather Wilson, qui succèdera Deborah James, sera ainsi la troisième femme à occuper le poste de secrétaire à la Défense aérienne.

A peine investi, le nouveau président américain Donald Trump a déjà signé ses premiers décrets.

Il a notamment approuvé l'instauration de la « Journée nationale du patriotisme » et a suspendu partiellement l'application, par les établissements publics, du programme d'assurance santé surnommé «Obamacare», considéré par l'ex-président Barack Obama comme l'un de ses principaux succès. Après son investiture vendredi, le président Donald Trump s'est dirigé vers le Capitole où il a signé plusieurs documents, entouré des membres de sa famille et du vice-président Mike Pence.

En particulier, il a ouvert la voie à l'approbation de la candidature de James Mattis au poste de secrétaire à la Défense. Rappelons que conformément à la loi américaine, le Pentagone doit être dirigé par un civil — il peut s'agir d'un ancien militaire mais dans ce cas, il doit être à la retraite « de préférence » depuis au moins sept ans.

James Mattis ayant quitté l'armée il y a seulement trois ans, le Sénat américain a donc dû organiser un vote spécial pour faire entorse au règlement au profit du candidat proposé par Trump. Ce dernier a signé hier cette décision et quelques heures plus tard, les sénateurs ont validé la nomination de James Mattis à la tête du Pentagone.

Djamel Zerrouk et agences

A LA FAVEUR D'UN PROCHAIN RÉFÉRENDUM

Le régime présidentiel sera-t-il établi en Turquie?



LA TURQUIE doit franchir une dernière étape pour devenir une république présidentielle, à savoir un référendum. Erkan Akçay, membre du PAN, un parti soutenant la réforme constitutionnelle, livre à Sputnik ses pronostics sur le scrutin. Le Parlement turc a approuvé le 20 janvier les amendements à la Constitution visant à étendre de façon significative les pouvoirs du président. 339 députés ont voté pour ce projet de loi soumis au Parlement par le Parti de la Justice et du Développement (PJD), actuellement au pouvoir, alors que 142 membres du Parlement ont voté contre l'initiative. La décision définitive sera prise par le peuple turc lors d'un référendum. «Notre peuple votera et fera le meilleur choix pour la Turquie», a déclaré le Premier ministre turc Binali Yildirim. La date de la consultation nationale n'a pas encore été programmée, mais selon certaines sources, elle se tiendra entre fin mars et mi-avril. Le parti au pouvoir a déjà dévoilé son slogan pour sa campagne en faveur de la révision constitutionnelle: « J'aime la Turquie et je vote pour la république présidentielle.» «À notre avis, la Turquie a besoin de cette transformation constitutionnelle, car il y a toujours un conflit entre le président et le gouvernement en ce qui concerne la distinction de pouvoirs. Les amendements approuvés par le Parlement visent à supprimer ce conflit », a déclaré Erkan Akçay, vice-président du groupe parlementaire du Parti d'Action Nationaliste (PAN) dans une interview accordée à Sputnik. Selon ce projet, le président pourrait diriger le gouvernement ou nommer seul le Premier ministre. S'il est adopté, les forces militaires du pays, ainsi que les services de renseignement seront contrôlés directement par le chef de l'État. Pour le moment, leurs actions sont chapeautées par un organe collégial, le Conseil militaire suprême. Le rétablissement de la peine de mort pourrait également devenir une réalité dans le cadre de cette réforme. Les nationalistes au sein du Parlement turc envisagent de lancer une campagne pour ces amendements ce qui reflète leur position déjà exprimée lors du vote au Parlement.

R. I.

MER DE CHINE

Pékin résolu à défendre ses droits

PÉKIN est «résolu à défendre ses droits» en mer de Chine méridionale, a fait savoir mardi le ministère des Affaires étrangères, au lendemain de la mise en garde adressée par la nouvelle administration américaine au sujet de cette zone hautement stratégique. «La souveraineté de la Chine sur les îles de mer de Chine méridionale et leurs eaux adjacentes est indiscutable », a martelé lors d'un point de presse la porte-parole du ministère, Hua Chunying.

«La Chine est résolue à sauvegarder ses droits et ses intérêts», a-t-elle ajouté, alors que le tout nouveau porte-parole de la présidence américaine, Sean Spicer, a averti lundi que Washington « protégerait ses intérêts » dans les eaux «internationales» de mer de Chine méridionale. Pékin revendique la majeure partie de la mer de Chine méridionale, mais des nations riveraines (Philippines, Vietnam, Brunei, Malaisie) ont des prétentions concurrentes et contrôlent chacune plusieurs îlots de cette vaste zone. La Chine s'engage à mener «des négociations pacifiques avec les pays concernés», a assuré la porte-parole chinoise, tout en soulignant que les Etats-Unis n'étaient pas partie prenante au différend sur la mer de Chine méridionale.



«Nous appelons les Etats-Unis à tenir leur engagement de respecter les efforts des pays de la région en vue de maintenir la paix et la stabilité en mer de Chine méridionale», a estimé Mme Hua. Pour affirmer sa souveraineté, la Chine, comme d'autres pays voisins, mène des travaux de «remblaiement» pour agrandir des îlots qu'elle contrôle. Elle y construit ensuite des ports, des phares, des pistes d'atterrissage et des infrastructures militaires, selon Washington et des experts militaires. «Si ces îles sont en fait dans les eaux internationales et ne font pas proprement dit partie de la Chine, nous ferons en sorte de défendre les (intérêts) internationaux pour qu'ils ne soient pas sapés par un autre pays», a averti lundi M. Spicer, lors de son premier point de presse à la Maison Blanche. Lors de son audition il y a deux semaines devant le Sénat américain en vue d'être confirmé, le futur secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson avait menacé de son côté de «signifier (à la Chine) que les constructions sur les îles devaient cesser et que (son) accès à ces îles ne sera plus permis».

La presse d'Etat chinoise avait dénoncé une idée «insensée » qui pourrait provoquer un «affrontement militaire». Mme Hua a assuré que Pékin garantissait la liberté de navigation et de survol en mer de Chine méridionale conformément au droit international».

R. I. et agences

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

NUIT DES IDÉES EN ALGÉRIE

Une célébration de la pensée dans une capitale

Initiée par l'Institut français, la Nuit des idées, dans sa deuxième édition sera célébrée dans des villes du monde entier et notamment à Alger, de ce mercredi 25 au jeudi 26 janvier, autour du thème Un monde commun.

Cette année, ce rendez-vous devient participatif et international, après le succès enregistré lors de sa première édition dans la capitale française. Diverses manifestations sont proposées en France et dans quarante pays lors d'une date unique dans le monde entier : le 26 janvier. La deuxième édition de la Nuit des idées prend une allure internationale avec une centaine d'évènements dans cinquante villes. La célébration de la pensée se fera avec des universitaires, des chercheurs, des philosophes, des écrivains et des artistes qui rencontrent le large public pour un échange et une réflexion autour de thèmes d'actualité, d'enjeux actuels, mais pas que. Cette nuit est également festive et à Alger le public est invité aussi à apprécier notamment un programme de musique, de projection cinématographique et d'expositions, entre autres. De par sa dimension participative, cette manifestation verra Le café littéraire Le sous-marin, autre partenaire de La nuit des idées, accueillir au sein de son espace une animation musicale variée et des rencontres-débats animées par l'islamologue Said Djabelkheir et le philosophe Smail Mehnana, entre autres. Que ce soit en Algérie ou ailleurs dans le monde, ce grand rendez-vous est dédié, selon ses promoteurs, à la circulation internationale des idées, à la volonté de penser ensemble.



R. C.

AU PROGRAMME

Nuit du mercredi 25 au jeudi 26 janvier.
Institut français d'Alger.
Lancement de la Nuit des idées avec un concert. Aujourd'hui, mercredi 25 janvier,à 19h30 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh. Chant lyrique avec Amel Brahim Djelloul, accompagnée au piano par Nicolas Jouve et du conteur Jihad Darwiche, dans un spectacle Les mille et une lunes de la princesse Boudour.
20h-22h. Rencontre Civilité, civilisation et frontières de la justice avec Ali Benmakhlouf, agrégé de philosophie et professeur à l'Université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne, et
Sobhi Bouderbala, docteur en Histoire, maître assistant à l'Université de Tunis.
22h30- 23h30. Rencontre sur le Vivre ensemble avec Amine Zaoui, écrivain et professeur à l'université d'Alger.
Centre Les Glycines.
18h-20h. Rencontre Figures et formes de la folie dans les textes algériens avec Kahina Bouanane.
Cinémathèque algérienne.
17h-18h. Vernissage de l'exposition de photographie Ça va waka de Nassim Rouchiche en présence du photographe.
18h-20h.
Thématique Citoyen du monde avec les élèves du lycée international Alexandre Dumas.
Projection d'un documentaire sur les migrants suivie d'un débat. Modération de Lynda Bouadma, journaliste d'Alger Chaîne 3.
20h-21h30. Projection du film Héros sans visage de Mary Jiménez par Daho Djerbal.
Institut Cervantes d'Alger.
20h30-22h30. Rencontre, proposée par l'Institut culturel italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia autour de son dernier ouvrage Climate fiction (Qualcosa, là fuori) et Arianna Obinu , spécialiste des mouvements migratoires vers l'Italie, autour de son ouvrage Harraga.
Intermède musical avec le duo Salim Dada-Redouane Amir. Traduction simultanée.
22h30-00h00. Concert de musique arabo-andalouse organisé par l'Institut Cervantes avec le groupe Nesma.
Espace Les ateliers sauvages.
00h00- 02h00.
Présentation du n°33-34 L'esthétique de la crise. Par-delà la terreur de la revue théorique Naqd, à l'occasion du 25e anniversaire de sa création, avec le sociologue Daho Djerbal et son équipe de rédaction. Projections et présentations d'artistes plasticiens.
Durant toute la nuit.
Lectures itinérantes par la Fabrique des lecteurs dans les différents lieux participant à l'évènement.
Animations à la Médiathèque de l'Institut français d'Alger de 17h à 00h.

SAUVEGARDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE À ORAN

Des guides en formation

UNE FORMATION de guides du patrimoine est animée à Oran au profit de quinze jeunes bénévoles, a-t-on appris ce lundi 23 janvier auprès de l'association socioculturelle locale Santé Sidi El-Houari, organisatrice de cette session.
Le renforcement des capacités des jeunes constitue l'objectif de cette formation qui entre dans le cadre d'un programme national d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie, a-t-on précisé dans un communiqué émanant de l'association et transmis à l'APS. La rencontre a notamment permis aux stagiaires d'enrichir leurs connaissances dans les domaines du patrimoine matériel, immatériel et naturel, les initiant également aux techniques de préparation et d'animation de visites guidées. Les participants s'attèlent d'ores et déjà à la programmation de sorties destinées à mettre en lumière le potentiel du vieil Oran, au quartier de Sidi El Houari qui abrite à lui seul la majorité des sites et monuments historiques de la wilaya. La session précédente, organisée par cette même association en décembre dernier, sera consacrée à la formation de jeunes animateurs socioculturels, appelés, quant à eux, à proposer des activités au profit d'autres jeunes parmi les lycéens, écoliers et stagiaires de l'école chantier de Sidi El-Houari. L'association Sidi El-Houari a à son actif 25 années d'activités marquées par ses actions en faveur de la protection et la valorisation du patrimoine et par sa contribution à la formation des jeunes aux métiers traditionnels de la construction au niveau de son école chantier agréée.



APS

SORTIR

JAZZ
Premier concert de Dam'nco Band à Alger. Jeudi 26 janvier. 19h. Ibn Zeydoun. Jazz pop avec le batteur Damien Schmitt, le bassiste Michel Alibo, Michael Lecoq aux claviers, Stéphane Edouard et Fred Dupont
aux percussions, le guitariste Yann Negrit.
Accès : 1000 DA. Billetterie : 10h-19h.

ARCHITECTURE
2e édition Humans of Architecture. Samedi 28 janvier. 8h30-17h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Journée de conférences et de tables rondes sous la dénomination Croire en l'architecture. Questions sur la réalité architecturale algérienne et réflexion sur des solutions durables avec les étudiants de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme. S'inscrire à : Facebook/HDA-Humans of Architecture.

CASBAH
Conférence El Djazaïr El Mahroussa par l'historien Habib Tahari. Samedi 28 janvier. 14h. Ibn Zeydoun, Alger. Architecture de la Casbah d'Alger, dimension soufie des maisons…

MUSEE
Conférence Musées et enseignement par François Bazzoli, Fréderic Mathieu, Ronan Kerdreux et la modératrice Nadira Laggoune. Dimanche 29 janvier. 18h. Institut français d'Alger.
Pourquoi enseigner l'art, tant les préjugés sont tenaces et les limites (historiques, techniques, pratiques, domaniales, catégorielles) presque indéterminables. Et surtout comment l'enseigner et à qui, tant les instincts de sauvegarde et les académismes rôdent. Peut-on enseigner un art globalisé en omettant le poids des cultures spécifiques ? …

BIJOU
Salon du bijou du jeudi 02 au samedi 04 février. 09h-18h. Galerie d'art couleurs et patrimoine. El Biar-Alger.

PORTRAIT
Exposition photographique Makeda Mixed couples d'Aurore Vinot jusqu'au jeudi 9 février. Dar Abdelatif,
Alger. Chroniques en noir et blanc sur la mixité des couples en Algérie et ailleurs. Consulter : photomakeda.com

MANGA
Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs. Ateliers de création: écriture du scénario, dessin des personnages, story-board, encrage, ombrage, tramage, insertion des bulles, lettrage et colorisation. Rencontres, vente dédicace… Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars.
60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées.
Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage urbain et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ...
Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud…

aminazoune@yahoo.fr

SELON LES EXPERTS

Une douche par jour serait inutile, voire dangereux

« **LE CORPS HUMAIN** est, par essence, une machine bien huilée », assure Brandon Mitchell, dermatologue à la George Washington University. Selon lui, prendre trop de douches chaque semaine pourrait faire « dérailler » cette machine en brisant l'équilibre naturel de la peau humaine.

Par exemple, l'eau chaude affaiblirait votre épiderme, en plus d'éliminer certains agents hydratants particulièrement importants vous protégeant des irritations. De plus, en vous frictionnant trop souvent avec du savon, vous éliminez le sébum qui recouvre votre peau et qui vous protège contre la sécheresse cutanée. Et c'est sans compter qu'au passage, vous risquez également d'éliminer certaines « bonnes » bactéries jouant un rôle crucial dans votre système immunitaire, ce qui vous rend vulnérables aux « mauvaises » bactéries.

Attention aux savons antibactériens : Les maniaques de la propreté cherchent sans cesse à éliminer les bactéries couvrant leur corps en se douchant avec du savon antibactérien. Il s'agit toutefois d'une très mauvaise idée selon les scientifiques. D'abord, les produits sur le marché se vantant d'être antibactérien ne sont pas plus efficaces que le savon classique. Et, même s'ils étaient efficaces, ces produits élimineraient de bonnes bactéries, ce qui n'est pas plus enviable!

Tout ça sans compter que les savons antibactériens contiennent souvent du triclosan, un agent chimique associé à plusieurs problèmes de santé, notamment la résistance aux antibiotiques, les allergies, l'interférence hormonale, ainsi que l'augmentation du risque de souffrir d'un cancer.

Quoi faire alors ? Il est recommandé de ne pas se laver plus d'une fois tous les trois jours. Évidemment, En ce qui a trait aux odeurs corporelles, il est préférable de se contenter de bien frotter les parties causant les mauvaises odeurs uniquement (les aisselles, les fesses, la région lombaire et les parties génitales).

« Le reste du corps n'a pas besoin d'être lavé trop souvent », insiste Brandon Mitchell.

1er CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES

Lancement du premier SMUR algérien à l'EHU Oran

Le premier Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) algérien a été récemment lancé au niveau de l'EHU d'Oran, avec une équipe de médecins urgentistes, ont indiqué les coordinateurs du projet SMUR Oran.



Interrogée en marge du 1er congrès international sur les urgences médico-chirurgicales, ouvert à l'EHU «1er novembre» d'Oran du 21 au 22 janvier, le Pr Douniazed Badsi, chef de service de neurologie et coordinatrice du projet SMUR Oran, lancé le 5 janvier 2017, a déclaré que les seize 6 médecins urgentistes formés pour la gestion du service ont le simple statut de médecins généralistes.

La médecine d'urgence n'étant pas une spécialité à part entière en Algérie, contrairement à beaucoup de pays où les praticiens qui exerçants dans les urgences médicales et chirurgicales ont la possibilité d'évoluer en tant que médecins urgentistes spécialistes, a-t-on précisé.

Dans ce sens, une requête a été transmise au ministère de la santé, notamment après le lancement du nouveau SMUR et la formation de seize médecins de l'EHU d'Oran par le SMUR parisien, a souligné le Dr Badsi, ajoutant que la tutelle a promis de se pencher sur le sujet.

Ainsi, le premier SMUR algérien a été lancé, après quelques mois consacrés à la formation de l'équipe médicale (16 médecins urgentistes) et paramédicale (4 infirmière et deux ambulanciers), par une équipe du SMUR parisien dans le cadre d'une convention signée avec le l'APHP (Assistance publique des hôpitaux de Paris).

Le SMUR d'Oran prendra ainsi en charge les urgences médicales liées à différentes pathologies : cardiovasculaires, respiratoires et neuro-vasculaires etc. ce qui est en mesure de réduire la morbi-mortalité, liées notamment avec une prise en charge tardive de l'urgence.

Ce nouveau service peut être contacté via un numéro de téléphone fixe, à savoir le 041 70 51 04, en attendant de lui attribuer un numéro vert à trois ou quatre chiffres, a-t-on encore indiqué.

L'intervention des équipes de soins, qui commence au domicile du patient permettant de réduire le temps d'intervention, son transfert dans des conditions correctes, son ralliement rapide au service approprié au niveau de l'établissement, optimisent les chances de sauver le malade.

Une ambulance est déjà opérationnelle depuis le lancement du service, en attendant la réception d'une deuxième commandée depuis quelque temps, a fait savoir le Dr Badsi ajoutant qu'une dizaine de cas en été pris en charge depuis le 5 janvier dernier.

Sur les dix cas, un seul décès a été enregistré, alors que 9 vies ont pu être sauvées grâce à la rapidité de la prise en charge des patients qui ont présenté des troubles cardiaques (crise cardiaque), neurologique (AVC et parkinson) et respiratoires (insuffisance respiratoire aiguë).

Le SMUR d'Oran s'inscrit dans cadre de la politique de l'Etat pour le développement de la médecine d'urgence, a précisé pour sa part le Pr Mohamed Boubekeur, chef de service de chirurgie générale à l'EHUO, soulignant qu'il s'agit de développer le nouveau service, notamment avec l'acquisition de deux nouvelles ambulances, ce qui amènera le nombre global à 4, et la formation de nouvelles équipes médicales et paramédicales dans un proche avenir.

Une structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) est un service hospitalier disposant d'une ou plusieurs ambulances, avec une équipe médicale susceptible d'apporter les soins d'aide médicale urgente en dehors de l'enceinte hospitalière.

Ces médecins peuvent également être appelés à participer aux transports entre hôpitaux (transports secondaires) lorsqu'un patient nécessite des soins ou une surveillance médicale intensive pendant le trajet, a-t-on précisé de même source.

Rendez-vous scientifiques

-2e conférence internationale d'infectiologie d'Oran du 27 au 29 janvier

La deuxième conférence d'infectiologie d'Oran se tiendra du 27 au 29 janvier en cours sous le thème «thérapeutiques infectieuses: nouveaux défis», à l'initiative du CHUO.

Trois thématiques principales ont été retenues à savoir «Les antibiotiques» qui aborderont plusieurs sujets tels que la résistance aux antibiotiques, les infections nosocomiales et la consommation des antibiotiques. L'infection au VIH/Sida et les hépatites virale B et C feront l'objet de deux autres thématiques des communications.

-Formation pour les chirurgiens dentistes, «L'essentiel en prothèse» le 3 février 2017 à Alger

International Researchs and Studies Institute organise une formation spécialisé en prothèse pour les chirurgiens dentistes, « de la théorie à la pratique », de trois journées.

Les facettes céramiques collées de « A à Z », démonstration sur les techniques de préparations coronaires pour facettes, confection des provisoires, prise d'empreinte et démonstration sur le collage, biomécaniques des préparations, les différents types de préparations coronaires, l'occlusion en prothèse conjointe, techniques d'empreintes, la prothèse provisoire seront débattus lors de la première journée.

Traitement par prothèse adjointe métallique et préparation du canal d'une incisive centrale, prise d'empreinte, confection d'une prothèse provisoire, seront également les thèmes de cet événement scientifique.

-ouverture des travaux du 1er congrès international de chirurgie thoracique le 24 février à Oran

Le 1er congrès international de la Société algérienne de chirurgie thoracique aura lieu les 24 et 25 février prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de ses organisateurs.

Cette manifestation scientifique, initiée par la Société algérienne de chirurgie thoracique, aura comme thème principal le cancer bronchique et réunira des experts nationaux et étrangers.

Les dernières recherches et thérapies en la matière ainsi que les meilleurs moyens de prévention, seront présentés lors de cette journée, a-t-on précisé de même source.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran



Le Jeune Indépendant du 25/01/2017/ANEP N° 502282

SÉLECTION ALGÉRIENNE: LA FAF OFFICIALISE LE DÉPART DU SÉLECTIONNEUR LEEKENS

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a officialisé mardi le départ de l'entraineur national, George Leekens, et le reste de son staff technique au lendemain de l'élimination au premier tour des Verts en Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 qui se poursuit au Gabon.»Au lendemain de l'élimination prématurée de l'équipe nationale dès le premier tour de la CAN-2017, M. George Leekens, a démissionné de son poste de sélectionneur national. Dans quelques instants, M. Leekens fera une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne de football», indique un communiqué de la FAF.La même source a précisé qu'après la démission de Leekens, «tous les membres du staff technique ont été remerciés». Walid Sadi, le directeur des équipes nationales, avait annoncé à l'envoyé spécial de l'APS au Gabon, la démission de Leekens, uelques heures après le nul contre le Sénégal (2-2), pour la dernière sortie des Verts dans la CAN-2017. Leekens a pris les commandes techniques de l'équipe nationale en fin octobre dernier en remplacement du Serbe, Milovan Rajevac. Pour son deuxième passage en Algérie, après un premier de six mois en 2003, le technicien belge a dirigé les Verts en quatre rencontres officielles soldées par deux défaites et deux nuls.

SÉLECTION ALGÉRIENNE: «LA MISSION DE BOUGHERRA ÉTAIT LIMITÉ DANS LE TEMPS»

L'ANCIEN capitaine de la sélection algérienne, Madjid Bougherra, voit sa mission au sein du staff technique des Verts, qu'il a intégré peu avant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017, prendre fin après leur élimination au premier tour lundi, a appris l'APS auprès de la Fédération nationale de la discipline. La même source a précisé que la mission de Bougherra «était limité dans le temps», et que l'on avait recouru à ses services justes pour «faire le lien entre les joueurs et l'entraineur national au cours de la CAN».Bougherra (33 ans), qui vient de mettre un terme à sa carrière footballistique, avait déclaré, avant le départ pour la Gabon, qu'il était encore prématuré pour lui d'entamer une carrière d'entraineur, vu qu'il a commencé à peine sa formation dans ce domaine. L'équipe nationale a terminé troisième de son groupe B avec deux points, de deux nuls contre le Zimbabwe et le Sénégal et une défaite contre la Tunisie. Cet échec a conduit l'entraineur national, George Leekens, et le reste des membres de son staff technique, à jeter l'éponge mardi.

FC BARCELONE : SCOLARI : «NEYMAR VA DÉTRÔNER MESSI ET CR7»

Encore dans l'ombre de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, l'international brésilien attend son heure patiemment. Dans une interview accordée à EFE, Luiz Felipe Scolari, ancien sélectionneur du Brésil, estime que Neymar peut gagner le précieux sésame d'ici deux ans et détrôner les deux meilleurs joueurs du monde. «Je crois que Neymar va gagner le Ballon d'Or, mais ce n'est pas tout à fait encore le bon moment. Neymar est un phénomène», a expliqué Luiz Felipe Scolari.

Benarbia ou le rêve d'entraîner les Fennecs



Ancien international algérien des années 2000, Ali Benarbia, qui compte neufs sélections sous le maillot vert et blanc, a affiché clairement sur radio RMC son désir de prendre un jour les commandes de la sélection algérienne : «C'est un rêve pour moi d'entraîner l'Algérie.

Dans le futur, c'est ce que j'aimerais faire. Si je retourne sur un terrain, c'est pour être sélectionneur de l'Algérie. C'est une envie, un projet, mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. Je vais passer forcément mes diplômes, et voir ce que je peux donner dans un petit club, car tu ne peux pas prendre d'un seul coup une sélection et il te faut avoir la passion d'entraîner. Il n'y a que l'Algérie qui puisse me rapprocher de ce monde, pour voir si je peux donner quelque chose à cette sélection .L'ancien joueur de l'ASM, du PSG ou encore de Manchester City est revenu sur le départ de Christian Gourcuff, tout en taclant les choix de la Fédération algérienne de miser sur Ravejac et Leekens, après le départ de l'actuel entraîneur du Stade Rennais : «Le problème de l'Algérie, c'est qu'il y a de très bons joueurs individuels mais jamais une équipe collective. Lorsque tu changes souvent de sélectionneur, tu ne peux pas travailler cela… Il partait sur un projet Gourcuff, sauf qu'il n'a pas pu continuer son travail. Du coup, Ravejac est pris, en ayant forcément une pensée ou une réflexion, mais au bout de deux matches, il est viré… pour prendre Leekens que personne ne veut. George Leekens ? Je ne sais pas s'il est bon ou mauvais, mais il a juste ramené un club en champions League durant mon passage à Monaco, mais surtout qu'il s'est fait virer d'un club belge qui termine quatorzième pour prendre ensuite les commandes d'une sélection comme l'Algérie. Donc il y a bel et bien un problème. Ce n'est pas une question de réflexion mais juste de contrat financier. Je ne comprends pas comment on refuse de prendre un entraîneur algérien, lui donner sa chance, surtout qu'on voit beaucoup de nations africaines miser sur des sélectionneurs africains, à l'instar d'Aliou Cissé qui était avec moi au PSG.»

«IL FAUT UN ENTRAÎNEUR SUR UNE LONGUE PÉRIODE»

Malgré son très court passage avec les Fennecs, celui qui occupe aujourd'hui le poste de consultant a pointé du doigt la mauvaise mentalité des joueurs algériens : «Il y a l'effectif et les joueurs, mais il te faut un entraîneur sur une longue période, sinon les joueurs s'en fichent, car ils savent qu'au bout de deux ou trois matches il est viré, ils ne font pas d'efforts. Au pire, ils se disent que le futur sélectionneur va me faire jouer. Le problème qu'on trouve souvent en Afrique, c'est que les joueurs disent que moi je joue en Ligue 1, et pour eux la sélection ce n'est pas le top. Mais même en Afrique c'est le haut niveau. Maintenant, si tu laisses sur le long terme un sélectionneur, il peut écarter des éléments et faire jouer la concurrence. C'est ce qu'a voulu mettre en place Gourcuff. Mais peut-on le faire quand on n'est pas trop aidé ? Ce qui est dommage.» Jetez un œil.

GEORGE LEEKENS ANNONCE SA DÉMISSION

«Bon débaras» dit le peuple

L'entraineur de la sélection algérienne de football, George Leekens, a décidé de jeter l'éponge mardi au lendemain de l'élimination des Verts dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations qui se poursuit au Gabon, et c'est tant mieux pour tout le monde. Le public s'est dit plutôt satisfait d'une telle décision. Certains sont allés jusqu'à dire Bon débarras pour cet entraîneur qui a mis l'équipe nationale au tapis. Leekens qui a précédé les choses car se sentant vraiment dans le viseur des plus hautes instances devrait annoncer officiellement son départ dans les prochaines heures, soit avant le retour de la délégation algérienne au pays. Juste après son annonce, la décision est en effet tombée très vite à son encontre et celle de tout son staff technique limogé dans la foulée par l'instance responsable aussi de ce fiasco. Les Verts, qui ont failli à leur mission dans cette CAN 2017 sont sous les feux des critiques émanant de partout et seul un sursaut d'orgueil lors des éliminatoires de la coupe du monde 2018 en Russie déjà mal entamé leur rendra leur crédibilité auprès du public algérien. Ce dernier attend maintenant le jet d'éponge du baron de la FAF , Mohamed Raouraoua, le premier responsable dans toute cette mascarade .

S.S

CAN 2017 : GROUPE B/ ALGÉRIE2-SÉNÉGAL 2

Les «Cancres» rentrent à la maison



Stade de la rénovation Franceville , pelouse en bon état, tempos chaud
et humide, affluence moyenne, arbitrage correct de, Joshua Bondo
(BOT), assisté de Jerson Emiliano Dos Santos (ANG) et Arséenio
Chadreque Marengula (MOZ) .
Buts : Slimani (10', 52' Algérie) Pape Diop 44', Moussa Sow 54' (Sénégal)
Avertissements/ Ghoulam, Meftah, Cadamuro, Bentaleb (Algérie)
Algérie/ Asselah, Mefath, Ghoulam, Cadamuro, Mandi, Guedioura, Mahrez,
Bentaleb, Brahimi, Slimani (Bounedjah), Hanni (Ghezzal)
Entraineur : Georges Leekens
Sénegal/Khadim Ndiaye, Kara Mordji,Moussa Sow, Tidjane Doye, Mohamed
Diane, Moussa Konaté, Zargo Touré, Kouly Diop, Alioune Ndiye, Imaila
Sarr, Saliou Cissé
Entraineur: Aliou Cissé

La sélection algérienne de football n'ira pas plus loin dans cette CAN 2017, et le faute incombe encore une fois, disons le tout de go au coach national Gerges Leekens et celui qui l'a ramené, le président de la FAF Mohamed Raouraoua . Le belge a une fois de plus montré ses limites dans ses choix et ses coachings d'entraineur de bas niveau. Lui a qui a mis en ruines tout le travail élaboré par ses prédécesseurs Halilodzic et Gourcuff , poussés tous les deux vers la sortie faut-il le rappeler par le boss de la FAF ,et une certaine presse partisane . Très mal partis dans cette CAN 2017 alors qu'ils portaient le costume de favoris numéro un pour le sacre final, les Verts au grand dam d'un public touché dans sa dignité, et son amour les couleurs nationales, les Fennecs (les pieds de chèvres pour les charognards connus) rentrent ainsi au bercail plutôt que prévus. Non sans voir leur cote de popularité atteindre le bas de l'echelle et un recul au classement mondial bien sur attendu ; Triste constat pour un effectif pourtant truffés de joueurs de talents mais qui ont manqué malheureusement de cœur, de mordant et de grignât devant trois adversaires loin d'être pourtant des références. Un petit tour et puis s'en vont. La risée pour le ballon d'or africain Mahrez et ses camarades loin d'être aussi indemnes de tout reproches dans cette faillite collective. Le miracle n' pas eu lieu ce Lundi pour les Algériens dont qualification au prochain tour passait par une victoire contre le Sénégal, qui devait obligatoirement coïncider avec une défaite de la Tunisie contre le Zimbabwe dans l'autre match de ce Groupe «B», car les Aigles de Carthage possédaient un meilleur goal-average particulier en cas d'égalité de points pendant le décompte final.
Pire, les Verts bien pales n'ont meme pas réussi à battre la sélection nationale du Bis du Sénégal au moment ou les Aigles de Carthage ont dévoré les Wariors du Zimbabwé qui nous avaient donné du fil à retordre pour ne pas dire malmenés et donnés des sueurs froides pour sortir indemnes avec un malheureux matchs nuls arraché aux forceps. les Tunisiens, maîtres de leur destin, se sont assez facilement imposés contre le Zimbabwe (4-2).Un succès qui permet aux Aigles de Carthage de se qualifier au prochain tour en tant que deuxième, derrière les intouchables Sénégalais, déjà assurés de leur première place, bien avant cette ultime journée de la phase de poules. Ce Lundi les Algériens trop crispés et joant avec la peur au ventre ont encore une fois montré leurs limites sous la houlette du Belge. Et pourtant tout avaient bien commencés pour eux en ouvrant le score dès la 10e minute par Slimani, auteur d'une belle reprise de volée au 2e poteau, après un centre tendu de Sofiane Hanni. Un score préservé par les Verts jusqu'à la 44e minute, lorsque Papa Diop a profité d'une balle mal renvoyée par la défense algérienne pour niveler la marque d'une belle reprise de volée à l'entrée des 18 mètres et contre laquelle le gardien Abdelmalek Asselah n'a rien pu faire. Après la pause, c'est le milieu de terrain récupérateur qui s'est avéré défaillant avec un Guedioura transparent et un Bentaleb surexcités par les nouvelles désastreuses de Libreville, où la Tunisie menait déjà (4-1) contre le Zimbabwe. Les Verts sont revenus sur le terrain avec un semblant de conviction qui leur a permis de reprendre l'avantage grâce à un doublé de Slimani sur un service en or de Rayd Mahrez (51'). Mais c'était sans compter sur la détermination des Lions de la Terenga à remettre les choses à leur place juste après la remise en jeu par Moussa Sow.
Ce dernier a profité d'une nouvelle balle mal renvoyée par la défense algérienne pour battre l'infortuné Assellah d'un tir à raz de terre, qui est allé se loger le coin opposé (2-2). C'en était fini pour Leekens et sa bande coupable d'une grosse désillusion qui risque de faire mal, très mal pour le foot ball national .

S. S.

GEORGES LEEKENS :

«J'ai démissionné pour éviter davantage de pression sur Raouraoua»

L'ENTRAÎNEUR NATIONAL, Georges Leekens, a justifié mardi sa décision de jeter l'éponge par son désir d'éviter «davantage de pression» au président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, au lendemain de l'élimination dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon, regrettant de n'avoir pas bénéficié du temps nécessaire pour mener les Verts à bon port.»J'ai choisi de démissionner par respect et par amitié au président de la FAF, afin de lui éviter davantage de pression née de notre élimination dès le premier tour de la CAN», a déclaré le technicien belge à l'APS quelques heures avant le retour de la délégation algérienne au pays.»Dommage, j'aurais souhaité que l'on se montre plus patients avec nous afin de reconstruire cette équipe nationale sur de bonnes bases.
C'était un plaisir de travailler pour l'Algérie. Je suis persuadé que j'avais les possibilités pour réussir dans ma mission, mais le temps m'a joué un mauvais tour», a-t-il ajouté. Le technicien belge a annoncé son départ de la barre technique de l'équipe nationale après près de trois mois de son arrivée en remplacement du Serbe Milovan Rajevac, resté lui aussi en poste l'espace de trois mois.»Je demande à tout le monde de faire confiance à cette équipe. Je remercie aussi tout le monde pour l'accueil qui m'a été réservé depuis mon retour en Algérie. Je resterai toujours un fervent supporter des Verts», a encore dit l'ex-sélectionneur des Aigles de Carthage tunisiens qui a dirigé le ''Club Algérie» en quatre matchs officiels, soldés par deux défaites et deux nuls. Leekens avait fait un premier passage aux commandes techniques de l'équipe nationale en 2003. A l'époque, il n'était resté que six mois.

L'ALGÉRIE ÉLIMINÉE AU PREMIER TOUR POUR LA 7E FOIS

LA SÉLECTION algérienne, éliminée dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 au Gabon, connaît ce sort pour la 7e fois dans l'histoire de ses participations dans la fête footballistique continentale. La première fois où les Verts ont quitté l'épreuve dès la phase de poules remonte à 1968. Le même destin leur avait été réservé au cours des tournois de 1986, 1992, 1998, 2002 et 2013.L'Algérie, qui a participé 17 fois dans la phase finale de la CAN, n'a accédé qu'à deux reprises en finale. Ce fut en 1980, lorsqu'elle avait été battue par le Nigeria, pays hôte de l'épreuve, avant de prendre sa revanche sur ce même adversaire dix ans après à
Alger pour s'offrir le trophée de l'édition 1990.L'équipe nationale a atteint les demi-finales de la CAN quatre fois (1982, 1984, 1988 et 2010), et également quatre autres les quarts finale (1996, 2000, 2004 et 2015).

ALG 2-2 SEN : SLIMANI DÉSIGNÉ «HOMME DU MATCH»

C'ÉTAIT le match qui devait permettre à l'Algérie de forcer l'exploit, mais le scénario qui l'aurait permis n'a pas eu lieu. Ni l'Algérie, ni le Zimbabwé n'ont fait leur «part du boulot». L'Algérie a été contrainte au match nul (2-2) par l'équipe B du Sénégal après avoir mené par deux fois. Islam Slimani a inscrit les deux buts, mais l'Algérie a été rejointe à deux reprises et quitte la tête basse la CAN 2017 avec deux points seulement dans son escarcelle. Mince consolation ce soir, c'est un Algérien qui décroche le titre de
«joueur du match», en la personne de Slimani, auteur d'un doublé. Il aurait pu s'offrir un triplé avec plus d'application, avant sa sortie, blessé.

SÉLECTION ALGÉRIENNE: SLIMANI REJOINT MENAD À LA 4E PLACE DES BUTEURS HISTORIQUES

L'attaquant Islam Slimani, auteur d'un doublé contre le Sénégal (2-2)
lundi dans le cadre de la 3e et dernière journée du groupe B de la CAN-2017, a porté à 25 son total de buts, rejoignant Djamel Menad à la quatrième place du classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la sélection algérienne de football. Slimani, muet depuis mars
dernier, a consolidé pour l'occasion son statut de meilleur buteur des Verts en activité, devançant de quatre réalisations son coéquipier Hilal Soudani (21 buts) qui n'a participé qu'au premier match de
l'équipe nationale dans cette CAN-2017 avant de déclarer forfait pour
les deux autres à cause d'une blessure.Le meilleur buteur de l'histoire des Fennecs reste toujours Abdelhafid Tasfaout avec 34 réalisations, suivi de Rabah Madjer (29) et de Lakhdar Belloumi (27).

CAN 2017 : LES DEUX PREMIERS QUARTS DE FINALE CONNUS

APRÈS le Cameroun et le Burkina Faso hier soir, c'est le Sénégal et la Tunisie qui ont validé leur ticket ce lundi. Les sénégalais ont fait match nul face à l'Algérie (2-2) alors que les tunisiens ont battu le Zimbabwe (4-2). Le premier quart de finale opposera donc la Tunisie,
première du Groupe B, au Burkina Faso le samedi 28 janvier à 17h00
alors que la deuxième affiche mettra elle aux prises le Sénégal au
Cameroun le même jour à 20h00.
Un vrai pro.



DONALD TRUMP RIDICULISÉ PAR UN HACKER BELGE

UN ANCIEN tweet du nouveau président américain renvoie désormais vers une vidéo sur YouTube le tournant en dérision.
Le "hacker éthique" flamand Inti De Ceukelaire a encore frappé. Quelques jours après avoir affirmé avoir eu accès aux numéros de GSM de politiques et célébrités flamands, le jeune homme de 21 ans a réussi à modifier un ancien tweet du désormais "POTUS45".
Dans ce tweet posté le 11 avril 2012, le magnat de l'immobilier annonçait qu'il tiendrait le lendemain un discours au Centre des congrès de San José sur le premier "National Achievers Congress" (NAC). Outre cette annonce, le milliardaire avait ajouté un lien vers le site de ladite conférence.
Trump, Poutine et les prostituées
Mais depuis la nuit dernière, ce lien renvoie désormais vers une vidéo potache avec en fond sonore une chanson traditionnelle du Carnaval d'Alost sur des prostituées russes. Donald Trump et le président russe Vladimir Poutine y sont tournés en ridicule.

IVRE, ROD STEWART EFFECTUE LE TIRAGE AU SORT DE LA COUPE D'ECOSSE



VISIBLEMENT éméché, le chanteur Rod Stewart a amusé la galerie lors du tirage au sort de la Coupe d'Ecosse.
Visiblement sous l'emprise de l'alcool, le chanteur britannique Rod Stewart a amusé son beau monde lors du tirage au sort du cinquième tour de la Coupe d'Ecosse.
Sa manière énergique de tirer les boules et de crier les numéros sortis ont en tout cas fait sourire les téléspectateurs. Au point même de déstabiliser ses collègues d'un soir, le président de la fédération Alan Mcrae et l'ancien entraineur Alan Stubbs. Grand fan de l'équipe du Celtic Glasgow, l'interprète de "Da Ya Think I'm Sexy?" a encore plus exulté en tirant la boule de son équipe.

QUAND LE "PIRE PÈRE DU MONDE" SE VENGE DE SA FILLE



UNE PETITE annonce repérée sur Imgur.
Alors que sa fille de 17 ans était partie en week-end sans le prévenir, un papa américain a décidé de lui donner une leçon en mettant en vente sa voiture sur Internet.
Partagée sur Imgur, la petite annonce indique: "Le pire père du monde vend une Honda rouge de 2004. C'était totalement injuste de moi d'offrir à ma fille une voiture en bon état et qui consomme peu d'essence. Et elle n'aurait jamais dû recevoir cette super chaîne hi-fi avec lecteur DVD, radio et bluetooth."
Le père en colère espère que le nouveau propriétaire de la voiture "rentrera à la maison à une heure raisonnable" et "ne disparaîtra pas tout un week-end sans rien dire à personne."

LE PLAFOND DU BUREAU DU MINISTRE MUYTERS S'EFFONDRE



LE PLAFOND du bureau du ministre flamand Philippe Muyters (N-VA) s'est effondré lundi matin, entre 08h00 et 08h30. Personne ne se trouvait heureusement à cet endroit au moment de l'incident. Le ministre, qui revenait d'une interview à Anvers, a eu de "la chance", selon son porte-parole.
"Ce matin, le plafond de mon bureau s'est effondré. Heureusement, personne n'a été blessé, mais nous avons été effrayés...", a twitté le ministre en charge de l'Emploi et de l'Economie, qui a également partagé une photo de l'effondrement.
"La femme de ménage était présente à 08h00 dans le bureau mais rien n'était encore arrivé. Cela a dû se produire aux alentours de 08h30", commente le porte-parole du ministre.
Le bureau étant actuellement inutilisable, un espace a été dégagé dans le cabinet pour permettre à M. Muyters de travailler. Les plafonds des autres bureaux vont être contrôlés par mesure de précaution.

UNE NOUVELLE FRESQUE SANGLANTE À BRUXELLES



UNE NOUVELLE fresque a fait son apparition sur une façade de Bruxelles, rapporte lundi le site d'informations bruxellois Bruzz.be. Située sur le flanc d'un immeuble à appartements rue des Brigitinnes, à deux pas de la gare Bruxelles-Chapelle, elle met en scène un homme ensanglanté dont le ventre est ouvert et qui est pendu par les pieds.
Une autre peinture murale a déjà été découverte ce week-end porte de Flandre, le long du canal, à Bruxelles. Réalisée sur le mur latéral aveugle d'un immeuble, elle représente une main, armée d'un couteau, prête à égorger une personne mais retenue par une autre main. La fresque correspond à un gros plan du tableau de l'artiste italien Le Caravage faisant référence au sacrifice d'Isaac.

CLIN D'OEIL
Celle de la rue des Brigitinnes ressemble fortement à tableau 'De lijken van gebroeders De Witt', du peintre néerlandais Jan De Baen. Le cabinet du bourgmestre de Bruxelles ne souhaite pas réagir à cette nouvelle découverte pour le moment.

RÉACTION
Yvan Mayeur avait cependant laissé entendre dimanche qu'il n'interviendrait pour faire couvrir ou effacer la fresque située le long du canal, jugée violente par certains, que si cela donne lieu à des tensions entre les communautés.

BILL CLINTON LOUCHE SUR IVANKA TRUMP (ET HILLARY N'AIME PAS ÇA)



DURANT la cérémonie d'investiture de Donald Trump, Bill Clinton avait le regard captivé par quelque chose de bien précis. Ou plutôt quelqu'un, puisque le 42e président des Etats-Unis semblait loucher vers Ivanka Trump, la fille du nouveau président.
Dans la famille Clinton, il y a quelques semaines encore, on s'attendait forcément à ce que ce vendredi 20 janvier soit une journée historique. Mais l'élection de Donald Trump, un peu à la surprise générale, a changé les plans de Bill et Hillary, qui se voyait déjà comme la première femme présidente des USA. En attendant, cela n'a pas empêché Bill Clinton de profiter du moment. Sur des images qui font le tour du monde, le prédécesseur de Georges W. Bush à la Maison Blanche semblait très intéressé par Ivanka Trump. Pendant de longues secondes, il n'a pas pu s'empêcher de fixer la jeune femme de 35 ans. Tout ça, sous le regard interloqué de son épouse, qui ne dit rien mais n'en pense pas moins... A moins que les images ne soient trompeuses?

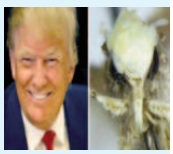
LES RECORDS INSOLITES

DES ONGLES INTERMINABLES !

Chris Walton, une chanteuse américaine de 45 ans, vient de battre un record pour le moins insolite : elle possède les ongles les plus longs du monde ! Mis bout à bout, ses ongles atteignent une longueur totale de 6 mètres ! Une prouesse qui lui permet d'entrer 'haut la main' dans l'édition 2012 du livre des records Guinness.



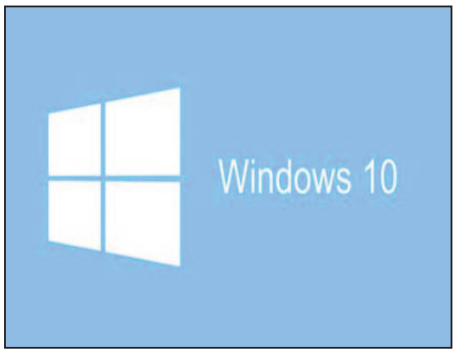
UNE MITE NOMMÉE DONALD TRUMP



UN SCIENTIFIQUE a nommé une mite en s'inspirant de Donald Trump à cause de la coiffure de ce papillon de nuit ressemblant à celle du futur président américain. Le "Neopalpa donaldtrumpi" a été découvert par un chercheur canadien, Vazrick Nazari, qui s'est dit frappé par la ressemblance entre les écailles dorées sur la tête de la mite et la chevelure du magnat de l'immobilier.

Windows 10 : une mise à jour terrasse le *Wi-Fi* pour les utilisateurs britanniques

La mise à jour empêcherait en effet les utilisateurs de récupérer les informations DHCP, nécessaires à la configuration automatique de leur connexion.



Microsoft se débat avec ses mises à jour. L'éditeur a récemment poussé une nouvelle mise à jour à destination de Windows 10 et 8, et celle-ci semble avoir posé de nombreux problèmes aux utilisateurs britanniques de l'OS. L'update a la mauvaise habitude de bloquer le fonctionnement du protocole DHCP, un protocole dont le rôle est de récupérer les données nécessaires à la configuration d'une connexion internet.

Concrètement, de nombreux utilisateurs se sont retrouvés dans l'incapacité de se connecter à internet comme le rapporte The Register.

Microsoft reste assez discret sur les raisons exactes du problème, mais les problèmes ont commencé à être signalés dans le courant de la semaine dernière par des internautes clients de BT et Plusnet. Les deux opérateurs britanniques ont rapidement détecté un problème avec DHCP et conseillent à leurs utilisateurs de redémarrer leurs machines afin de se débarrasser du problème. Plusnet évoque dans son communiqué une « mise à jour d'un service tiers » comme étant la source du problème.

Si les utilisateurs britanniques ont été les premiers à signaler le problème, le fournisseur d'accès belge Proximus évoque lui aussi ces soucis sur son site et renvoie ses utilisateurs affectés vers la solution proposée par Microsoft.

Le bug pourrait donc concerner des utilisateurs hors du Royaume-Uni. La plupart des opérateurs s'accordent pour dire que cette erreur est causée par une mise à jour de Windows, mais Microsoft n'a de son côté rien confirmé et explique sur son forum être en train d'analyser le souci.

Ce n'est pas la première fois qu'une mise à jour poussée par Microsoft vient causer des problèmes aux utilisateurs.

La mise à jour anniversaire de Windows 10 s'accompagnait ainsi de problèmes de connexions ou de matériel soudainement non reconnus par les machines. Au début du mois de septembre, un correctif de sécurité poussé vers Windows Server avait causé des freeze sur plusieurs modèles de serveurs Lenovo.

Gboard : le clavier virtuel iOS de Google arrive sur Android



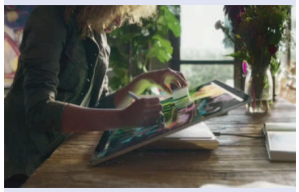
GOOGLE n'offre pas systématiquement à Android ses nouveautés applicatives : exemple avec Gboard, son clavier virtuel d'abord développé pour iOS. Après le lancement d'une version en français, l'application revient aujourd'hui au bercail, pour les terminaux Android à travers une mise à jour du clavier natif qui passe en version 6.0.

Souvent considéré comme un des meilleurs claviers virtuels du marché, Gboard propose une expérience enrichie. La saisie n'est en effet pas l'unique fonction de Gboard keyboard, l'app permet d'envoyer, directement depuis le clavier virtuel, des informations, des GIFs, des emojis, mais aussi d'effectuer des recherches sur Google.

Pour illustrer l'intérêt de son appli, Google cite l'exemple d'une discussion par SMS entre deux amis. Ainsi plus besoin de lancer des apps multiples pour rechercher par exemple un restaurant et en envoyer l'adresse. « Tout ce que vous auriez cherché sur Google, vous pouvez le chercher avec Gboard » résume la firme, et de préciser que son application fonctionne dans n'importe quelle app : messagerie, email, YouTube…

C'est sans doute plus secondaire pour le géant de la recherche, mais Gboard keyboard permet également de chercher des GIFs et de les partager avec ses contacts, ou encore de taper plus vite au clavier avec Glide Typing. Cette appli permet depuis le clavier de réaliser de multiples actions, et en particulier d'effectuer des recherches sur Google.

SURFACE STUDIO : MICROSOFT PREND LES DEVANTS DANS L'INNOVATION FACE À APPLE À L'ARRÊT



AVEC sa station de travail tout-en-un, Redmond vient tailler des croupières à la pomme sur son territoire historique, celui de la création et de l'innovation et repousse les frontières de Windows 10 et du PC.Si Microsoft a bel et bien perdu la bataille de la mobilité, le géant prend aujourd'hui les devants en matière de station de travail avec le Surface Studio. Très ambitieuse, la machine tout-en-un vise certes un marché de niche, les créateurs, les développeurs, mais affiche un certain nombre d'innovations qui donnent d'un coup un sacré coup de vieux aux machines d'Apple.

Non seulement Microsoft vient chasser sur les terres historiques de la firme de Cupertino avec ce combo Windows 10 Creator's Update/Surface Studio mais offre une alternative plus que pertinente. Autant dire qu'Apple est attendu au tournant ce soir avec ses annonces MacBook.Surface Studio est impressionnant tant par la forme que par le fonds. Son design n'a pas à rougir des machines pommée tant il semble soigné et réussi. L'interface dédiée offre une nouvelle approche pour le travail quotidien des créateurs, des graphistes... Le Studio est équipé de l'écran LCD et tactile (10 points) de 28 pouces le plus fin du monde et affichant 13,5 millions de pixels (4500 x 3000 pixels).

Le modèle de départ de Surface Studio embarque un processeur quad-core Intel Core i5, 8 Go de RAM, une carte Nvidia GeForce GTX 965M GPU avec 2 Go de mémoire GDDR5 et un disque dur hybride de 1 To. Le prix de démarrage : 2999 dollars.

Avec un processeur Intel Core i7 et 16 Go de RAM, celui-ci grimpe à 3499 dollars. La version la plus haut de gamme (32GB of RAM, Nvidia GeForce GTX 980M GPU avec 4Go de GDDR5 et un disque de 2To) est à 4199 dollars. Surface Studio sera en vente le 15 décembre, mais est dès à présent en précommande.

Apple va devoir prendre des risques

Surface Studio est livré avec différents accessoires : Surface Keyboard (clavier), Surface Mouse (souris), et le style Surface Pen. Un nouvel accessoire, optionnel celui-ci, est disponible : Surface Dial.

Il est destiné aux designers et graphistes et représente une vraie avancée technologique.



SAMSUNG : DES SMARTPHONES À ÉCRAN PLIABLE POUR FAIRE OUBLIER LE NOTE 7 ?

D'APRÈS le site sud-coréen ET News, Samsung pourrait profiter du Consumer Electronics Show ou du Mobile World Congress pour présenter un premier smartphone doté de deux écrans reliés entre eux par une fine charnière. Ce n'est donc pas un écran pliable à proprement parler.

Le mobile proposerait trois configurations : plié en deux pour le transport, ouvert à 360 degrés avec un écran en façade et un autre au verso et enfin ouvert à plat pour un affichage type tablette. On peut donc imaginer que la disposition de l'interface et les fonctionnalités s'adapteront à ce design évolutif. Toujours selon ET News, ce smartphone a pour vocation d'évaluer l'intérêt des consommateurs.

Un test en conditions réelles qui servira à développer deux autres modèles à écran pliable dont la sortie et le design seront déterminés par cette première expérimentation. Une stratégie très similaire à celle conduite avec le Galaxy Round qui fut le précurseur des Galaxy Note Edge puis S6 Edge. Selon une source sud-coréenne, Samsung se prépare à dévoiler début 2017 un premier smartphone à écran pliable. Un modèle produit en petite série qui fera office de banc d'essai pour confirmer le lancement d'autres smartphones de ce type.Cela semble se préciser : 2017 pourrait être bien être l'année de la sortie du premier smartphone à écran pliable. Samsung, qui veut faire partie des pionniers dans ce domaine, serait sur le point de présenter un premier produit commercialisable après des années de développement.

Le niveau des mers augmenterait de 2,3 mètres par degré de réchauffement

Le niveau des mers pourrait enregistrer une augmentation de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures mondiales liées au réchauffement climatique.

Le niveau des mers pourrait augmenter de 2,3 mètres pour chaque degré Celsius d'augmentation des températures et il restera élevé pour les prochains siècles à venir, d'après une nouvelle étude menée par l'un des principaux instituts de recherche climatique au monde, et publiée lundi.

Anders Levermann a déclaré que son étude pour le Postdam Institute for Climate Impact Research était la première à étudier les preuves provenant de l'histoire climatique et de les combiner à des simulations informatiques des facteurs contribuant aux augmentations du niveau de la mer à long terme : l'expansion thermique des océans, la fonte des glaciers montagneux et la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique.

Les scientifiques ont déclaré que le réchauffement climatique était responsable de la fonte de la glace. Un groupe de scientifiques des Nations Unies, le Groupe International d'experts des Nations Unies sur l'Evolution du Climat (GIEC), a déclaré que les gaz à effet de serre provenant de la combustion de carburants fossiles faisaient augmenter les températures.

Un petit nombre de scientifiques remet en cause l'influence humaine sur le réchauffement climatique, prétextant que les fluctuations climatiques naturelles en sont responsables.

Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront

« Nous pensons que notre estimation est solide du fait de la combinaison de la physique et des données que nous avons utilisées » a déclaré Anders Levermann. « Nous pensons avoir fixé une référence quant au degré d'augmentation du niveau des mers associé à l'augmentation des températures ».



Le niveau des mers a augmenté de 17 centimètres au siècle dernier et le taux est passé à plus de 3 mm par an, d'après le GIEC. Un tiers de l'augmentation actuelle provient de l'Antarctique et du Groenland. Près de 200 gouvernements ont accepté de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport au niveau préindustriel et prévoient de se mettre d'accord, d'ici 2015, sur un nouvel accord mondial de lutte contre le changement climatique.

Les températures à la surface moyennes mondiales ont augmenté de 0,8°C depuis la Révolution Industrielle et le GIEC a déclaré que les températures étaient susceptibles d'augmenter de 0,4°C à 1°C à partir de 2016-2035 par rapport à 1995-2005.

« Dans le passé, il y a eu une certaine incertitude et on ne savait pas dire de combien » explique Anders Levermann. « Nous disons aujourd'hui, qu'en prenant tout ce que nous avons, que nous avons une estimation solide de 2,3 mètres d'augmentation du niveau des mers par degré de réchauffement ».

Certaines études scientifiques ont prévu une augmentation du niveau des mers allant jusqu'à 2 mètres d'ici 2100, un chiffre qui inonderait de grandes portion de terres depuis le Bangladesh jusqu'à la Floride.

David Vaughan, directeur du projet Ice2sea visant à réduire les incertitudes concernant l'impact de la fonte de la glace sur le niveau des océans, a déclaré que le niveau des mers augmenterait de 16,5 à 69 centimètres dans le cadre d'un scénario de réchauffement climatique modéré au cours du siècle.

David Vaughan a déclaré que l'impact le plus important qu'aura l'augmentation du niveau des mers serait que les tempêtes seront plus destructrices dans un futur proche.

« Il ne s'agit pas de chasser les gens des plages ou de changer la forme des côtes » a-t-il déclaré. « Le gros problème est de savoir comment les tempêtes endommageront nos côtes et à quelle fréquence elles se formeront. Cela augmentera même avec des niveaux faibles d'augmentation des mers dans les décennies à venir ».

Les sceptiques climatiques cependant disent que les preuves sont peu convaincantes. Les mesures du changement des températures sont peu fiables, contradictoires et ne sont pas soutenues par des données historiques solides, d'après eux.

Ils remettent en question la précision des prévisions climatiques informatiques et pointent les changements cycliques et historiques des températures mondiales comme étant une preuve que les changements des températures mondiales sont naturels.

D'autres disent que les preuves montrent que les températures ont arrêté d'augmenter et que le soleil joue un rôle plus important que les activités humaines.

« L'augmentation continue du niveau des mers est quelque chose que nous ne pouvons pas éviter à moins que les températures mondiales ne redescendent » a déclaré Anders Levermann. « Nos résultats indiquent que l'adaptation majeure de nos côtes sera nécessaire. Il est probable que certaines régions peuplées actuellement ne pourront pas être protégées à long terme ».

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

UNE étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

Une toute nouvelle étude de la Commission Européenne démontre que la mise en place de zones maritimes, et notamment de zones économiques exclusives (ZEE), en Méditerranée favoriserait la croissance bleue dans l'Union européenne et contribuerait à d'autres objectifs, plus vastes, en matière de développement durable.

En effet, selon cette étude, les zones économiques exclusives pourraient ouvrir la voie à une politique d'aménagement du territoire plus efficace, susceptible, à son tour, d'attirer des investissements et d'autres activités économiques, peut-on lire dans un communiqué de presse.

«La Méditerranée recèle d'énormes possibilités inexploitées, dont il serait possible de tirer parti grâce à la création de zones économiques exclusives (ZEE). La déclaration et la mise en place de zones maritimes demeurent une compétence souveraine de chaque État côtier. Au niveau de l'Union européenne, nous avons la responsabilité conjointe de veiller à ce que tout soit mis en œuvre pour permettre à l'économie bleue de s'épanouir. Les États riverains de la Méditerranée pourraient convenir des limites de leurs zones maritimes sur la base de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM)», déclare à cet effet Mme Maria Damanaki, membre de la Commission chargé des affaires maritimes et de la pêche.

un créneau de croissance bleue pour la Méditerranée

En gros, l'étude :

- examine les coûts et avantages de l'établissement de zones maritimes en Méditerranée et contient une analyse des incidences qu'aurait la mise en place de zones économiques exclusives sur différentes activités liées à la mer.
- Elle se concentre sur les possibilités que pourraient apporter les ZEE et autres zones similaires en termes de coûts et avantages économiques, ainsi que de développement durable et de gouvernance de l'espace maritime;
- elle souligne également que ces zones



sont à considérer dans le cadre du programme de la Commission européenne en faveur de la croissance bleue

il est à noter que la stratégie de croissance bleue de l'Union européenne vise à créer une croissance économique et des emplois durables dans les secteurs de l'économie marine et maritime, afin de contribuer à la reprise économique en Europe. L'étude met en lumière les cinq domaines qui possèdent le plus fort potentiel de croissance: l'énergie bleue, l'aquaculture, le tourisme maritime, côtier et de croisière, les ressources minérales marines et la biotechnologie bleue.

75 % des riverains des éoliennes ne sont pas gênés par leur bruit

Alors que les députés se penchent cette semaine sur un amendement proposant de multiplier par deux la distance minimale entre éoliennes et premières habitations, un sondage exclusif CSA démontre l'inadéquation d'une telle mesure avec l'opinion publique. Selon les riverains eux-mêmes, interrogés, la réglementation actuelle garantit d'ores et déjà l'acceptation des éoliennes par les habitants et leur intégration dans le paysage. France Énergie Éolienne appelle les députés à entendre l'avis des sondés et à maintenir la distance minimale actuelle de 500 mètres. En jeu : la capacité de la France à atteindre ses objectifs en termes d'énergies renouvelables.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte souhaite porter "la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 32 % de cette consommation en 2030, cet objectif est décliné en 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15 % de la consommation finale de carburants et 10 % de la consommation de gaz". Ce qui signifie, qu'à l'horizon 2030, 40 % de notre électricité devra être produite à partir d'énergies renouvelables.
Or, selon ERDF, en 2014, les énergies renouvelables représentaient 19,5 % de la consommation électrique française. La marge de progression est donc encore importante avant d'atteindre l'objectif du projet de loi.
Malheureusement, les sénateurs, qui ont déposé 1 000 amendements au projet de loi, ont aussi proposé de multiplier par deux la distance minimale entre une éolienne et une habitation, en la portant à 1 kilomètre : "La délivrance de l'autorisation d'exploiter est subordonnée à l'éloignement des installations d'une distance de 1 000 mètres par rapport aux constructions à usage d'habitation, aux immeubles habités et aux zones destinées à l'habitation définies dans les documents d'urbanisme en vigueur à la date de publication de la même loi." (article Article 38 bis BA).
Selon France Energie Eolienne (FEE)[1], cette mesure "marquerait un véritable coup d'arrêt à la transition énergétique, ainsi que le démontre la carte de France avant / après" publiée par la même association : à 1 kilomètre de distance des habitations, les zones propices à l'installation d'éoliennes (selon les SRE, schémas régionaux éoliens) se réduisent à peau de chagrin.
Les députés rétablissent la distance minimale de 500 mètres entre éoliennes et habitations
Finalement, les députés se sont prononcés le 15 avril au soir en faveur du maintien de la distance minimale réglementaire actuelle entre éoliennes et habitations à 500 mètres.
Les députés ont demandé que la distance entre éoliennes et habitations soit fixée au cas par cas par arrêté préfectoral pour chacun des parcs. Or, les professionnels de l'éolien soulignent que les préfets étudiaient déjà au cas par cas l'implantation des éoliennes par rapport aux habitations.

Trois quart des riverains d'éoliennes ne les entendent pas !

Le sondage[3] publié, mené par CSA auprès de Français habitant à proximité de parcs éoliens, casse les idées reçues sur l'acceptation des éoliennes par les riverains. Ils sont 70% à en avoir une image positive et autant à les considérer bien implantées dans le paysage. Plus de trois quart d'entre eux affirment même ne jamais les entendre ! Pour FEE, "ces taux sont révélateurs de la désinformation dont sont victimes les élus." Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne explique : "Le Sénat propose une mesure censée protéger les Français habitant à proximité de parcs éoliens ; or eux-mêmes nous affirment que la distance réglementaire actuelle de 500 mètres leur garantit un cadre de vie inchangé".
France Énergie Éolienne rappelle que la proposition du Sénat d'imposer une distance de 1 kilomètre entre éoliennes et premières habitations a été réalisée sans aucune étude préalable, ni scientifique ni de terrain. Si elle était adoptée, elle rendrait quasiment impossible tout nouveau projet de parc éolien : 85% du territoire se verrait « interdit » d'éolien. Un comble pour une loi qui promet le développement des énergies renouvelables en France !

Des bénéfices écologiques bien perçus par les riverains

L'acceptation par les riverains des parcs éoliens résulte, selon France Énergie Éolienne, de l'attention particulière que portent les professionnels au positionnement des éoliennes, dont l'implantation fait l'objet d'une concertation avec les conseils municipaux et le préfet, à qui la décision finale revient. Les SRE (schémas régionaux éoliens) fixent dans chaque région les zones propices à l'installation d'éoliennes en fonction de critères multiples. Ainsi selon le sondage CSA, 81% des riverains déclarent s'être senti soit confiant, serein, indifférent ou enthousiaste à l'idée de la construction du parc.
Les riverains affirment ainsi non seulement accepter les parcs éoliens, mais aussi apprécier l'engagement de leur commune en faveur de la préservation de l'environnement. "Les éoliennes sont aujourd'hui intégrées par les habitants dans leur vie quotidienne.
Ils sont une très large majorité à en avoir une image positive ou neutre. J'ai toute confiance dans nos investissements en recherche et développement et notre travail d'information pour convaincre rapidement les 7% de la population locale qui expriment encore des réticences. Les députés doivent à présent entendre le message des Français et intégrer l'acceptation exprimée par les riverains dans le projet de loi pour la Transition énergétique, pour construire un modèle énergétique français crédible et durable," conclut Frédéric Lanoë.

RECORD DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES DANS LE MONDE EN 2016

Les déchets électriques et électroniques ont pesé l'année dernière le chiffre record de 41,8 millions de tonnes selon un rapport de l'Université des Nations unies publié ce dimanche. C'est un record. Le poids des déchets électriques et électroniques, ou "e-déchets", dans le monde en 2016 est de 41,8 millions de tonnes, contre 39,8 millions en 2013, selon un rapport de l'Université des Nations unies (UNU) publié ce dimanche.
Près de 60% de ces produits étaient des équipements de cuisine, de salle de bain ou de buanderie, précise l'UNU dans cette étude. Quelque 7% étaient des téléphones portables, des calculatrices, des ordinateurs portables ou encore des imprimantes.

La France 8e plus gros producteur

Selon l'étude, la Norvège est le pays qui produit la plus grande quantité de e-déchets par habitant, avec 28,4 kg, devant la Suisse (26,3 kg) et l'Islande (26,1 kg). La France arrive en 8e position, avec 22,2 kg par habitant. La région qui en génère le moins est l'Afrique, avec un rejet estimé à 1,7 kg par habitant. Au total, le continent a produit 1,9 millions de tonnes de ces déchets.
Mais en termes de volume cette fois-ci, ce sont les Etats-Unis et la Chine qui arrivent en tête, totalisant tous deux 32% de la part mondiale de e-déchets, suivis par le Japon, l'Allemagne et l'Inde.

Une valeur de 48 milliards d'euros

Moins d'un sixième de ces déchets ont été correctement recyclés, souligne aussi l'UNU. Or ils renferment de précieuses ressources comme le fer, le cuivre, ou l'or: ces déchets avaient ainsi pour 2014 une valeur estimée à 48 milliards d'euros.
"Une précieuse 'mine urbaine'" souligne David Malone, sous-secrétaire général des Nations-Unies et recteur de l'UNU, qui évoque "un large réservoir potentiel de matériaux recyclables"
Ces e-déchets contenaient aussi 2,2 millions de tonnes de composants dangereux, comme le mercure, le cadmium ou le chrome, une "'mine toxique' qui doit être gérée avec une attention extrême", avertit David Malone. Le cap des 50 millions de tonnes déchets électriques et électroniques annuels devrait être atteint en 2018.

L'histoire pastorale du Groenland redécouverte

AYANT ANALYSÉ les sédiments du lac Igaliku, au sud-ouest du Groenland, des chercheurs ont pu mettre en évidence l'existence de deux périodes d'élevage intensif d'herbivores dans cette région : la civilisation Viking au Moyen-Âge et à partir des années 1920, lorsque les danois ont mis en place un élevage majoritairement constitué d'ovins.
Anticiper les conséquences des activités humaines actuelles sur la qualité des sols nécessite parfois de se tourner vers les périodes du passé au cours desquelles des phénomènes semblables se sont déjà produits. Les archives naturelles, par exemple les sédiments accumulés au cours du temps au fond des lacs, permettent d'obtenir des informations sur ces périodes anciennes, à condition d'en décrypter le contenu (pollens, spores, minéraux, molécules, etc.).
Le sud du Groenland a une histoire singulière qui en fait une zone d'étude idéale pour estimer les conséquences des activités agropastorales anciennes. Cette région est en effet restée vierge de toutes ces pratiques jusqu'à l'an mil, puis elle a été le théâtre de deux périodes majeures d'anthropisation : la période Viking (de 986 jusqu'au milieu du XVe siècle) puis la période contemporaine (à partir des années 1920).
Désireux d'étudier l'évolution au cours du temps des activités agropastorales autour du lac Igaliku situé au sud du Groenland, des chercheurs du laboratoire Chrono-environnement (Université de Franche-Comté, CNRS) et de l'Institut des sciences de la Terre d'Orléans (Isto, Université d'Orléans, CNRS, BRGM) ont analysé les teneurs en acides biliaires le long d'une carotte sédimentaire couvrant les deux derniers millénaires. Les acides biliaires sont des molécules produites dans les intestins de l'Homme, mais également d'animaux. Parmi eux, l'acide déoxycholique, produit majoritairement dans les intestins d'herbivores, se trouve en grande quantité dans leurs déjections. De même, les spores de champignons coprophiles colonisent majoritairement les déjections des herbivores. Pour la première fois au monde, les scientifiques ont comparé ces deux marqueurs.

Des activités agropastorales interrompues durant cinq siècles

Dans les sédiments d'Igaliku, seul l'acide déoxycholique a été détecté par les chercheurs. Par ailleurs, la comparaison des évolutions au cours du temps des concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles a montré une bonne corrélation. Il semblerait donc que les animaux susceptibles d'avoir été présents autour du lac Igaliku soient essentiellement des herbivores.
Avant l'arrivée des Vikings, les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles dans les sédiments sont stables et relativement faibles, témoignant de la présence d'herbivores sauvages. Ces concentrations augmentent ensuite fortement, traduisant l'introduction puis l'élevage de bétail par les Vikings. Elles diminuent ensuite progressivement de façon synchrone à l'entrée dans la période froide du Petit Âge glaciaire et à l'abandon du Groenland par les Vikings. Les concentrations finissent par se stabiliser à des valeurs deux fois plus basses que celles observées avant la colonisation Viking, ce qui pourrait traduire une réduction de la population d'herbivores sauvages dont l'origine peut être multiple : la péjoration climatique du Petit Âge glaciaire, la chasse ou encore une altération locale de l'écosystème.
Ce n'est que cinq siècles plus tard que les concentrations en acide déoxycholique et en spores de champignons coprophiles augmentent à nouveau, ce qui correspond à la mise en place d'un élevage d'ovins autour du lac d'Igaliku, toujours présent actuellement.
Ce travail publié dans la revue en ligne Organic Geochemistry a été réalisé dans le cadre du projet Green Greenland soutenu par l'Agence nationale de la recherche (Changements environnementaux, planétaires et sociétés) et au sein duquel des paléoclimatologues, des sédimentologues, des paléoécologues, des archéologues et des géochimistes organiciens étudient la réponse globale des écosystèmes sud-groenlandais aux activités agropastorales passées et actuelles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

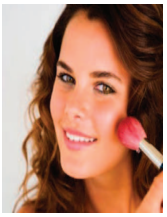
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT APPLIQUER LE FARD SELON LA FORME DE SON VISAGE



Si on a un visage :

- Ovale : il est connu pour être le visage "parfait" dans le monde des cosmétiques. Il est facile à maquiller puisqu'il est balancé. En ce qui concerne le blush, on l'applique vers l'extérieur du visage sur la partie saillante de la pommette en remontant ver les tempes.

- Carré : on crée des ombres à côté des tempes et de la mâchoire, et on illumine légèrement le centre du visage, le nez, le menton ainsi que le milieu des pommettes. On termine en appliquant le fard sous l'os des joues.

- Rond : les pommettes sont parfois invisibles sur les visages ronds. C'est pourquoi il faut créer l'illusion d'une partie saillante à l'aide du blush. Il faut appliquez votre fard à joue à la diagonale (45 degrés). Ouvrez votre bouche en forme de "O" en tirant la mâchoire vers le bas. Trouvez ainsi la ligne naturelle de votre pommette et accentuer la d'un fard plus foncé pour donner l'illusion d'un creux.

- En forme de cœur : il faut ombrager les tempes et le menton,et mettre en lumière le creux des joues et la mâchoire. On applique le fard sur l'os des joues, sans aller jusqu'à la naissance des cheveux.

Pour trouver l'os de la joue

On tâte notre visage pour bien sentir la structure osseuse, ce qui nous permettra de le localiser.

Pourquoi créer des ombres et des lumières?

Parce que ça donne l'illusion d'un visage plus ovale. Les traits qu'on veut estomper doivent être ombragés, alors que ceux sur lesquels on désire mettre l'accent doivent être illuminés.Il ne faut toutefois pas voir de ligne de démarcation entre les ombres, la lumière et le fard. Le but ultime? Avoir bonne mine, comme après une randonnée en hiver ou une séance d'entraînement!

LES 10 ALIMENTS RICHES EN VITAMINE C



Le saviez-vous, le cassis est le fruit le plus riche en vitamine C ? Découvrez ces aliments qui vont booster votre forme et votre immunité cet hiver !

Avec l'arrivée de l'hiver, froid et fatigue sont au rendez-vous et menacent notre organisme. Mais la vitamine C est là. Sachez la repérer dans l'alimentation et faites le plein de tonus pour affronter sereinement ce début d'année.

Outre le fait que la vitamine C ralentisse le vieillissement de nos cellules, elle intensifie la résistance de l'organisme aux infections (rhumes, sinusites, etc.). Concrètement, cela signifie que l'acide ascorbique (ou vitamine C) participe activement au renforcement de notre système immunitaire, et qu'il participe à la lutte contre les maladies hivernales. Autre atout, et non des moindres, la vitamine C favorisel'assimilation du fer, lui-même indispensable pour lutter contre la fatigue. Qui plus est, notre organisme est incapable d'en produire par lui-même. Vous comprendrez pourquoi il est absolument indispensable de consommer de la vitamine C à l'arrivée des premiers froids.

Et ce n'est pas une idée reçue, les aliments riches en vitamine C aident à lutter contre les infections hivernales. On en trouve dans les agrumes bien sûr. Le jus d'orange pressé le matin est une très bonne idée pour bien démarrer la journée. Les kiwis en contiennent également beaucoup. La cuisson détruit en partie les nutriments et les vitamines donc prenez l'habitude de consommer vos fruits et légumes crus et de les consommer rapidement.

Le chocolat noir est plus riche que le chocolat au lait !

Faux

Les chocolats en tablette apportent tous sensiblement la même quantité d'énergie, 500 à 550 kcal pour 100 g. Ils sont tous riches en sucre et en graisse.

Le chocolat contient des vitamines B1 et B2 et du magnésium, du fer et du cuivre… Quant au calcium, il y en a plus dans le chocolat au lait, mais il ne faut pas perdre de vue que si une tablette (100 g) de chocolat au lait apporte autant de calcium qu'un verre de lait demi-écrémé, le chocolat est 10 fois plus gras. Chocolat noir ou au lait, à chacun ses goûts et à consommer modérément pour le plaisir…



LES BIENFAITS DU BAIN DE VAPEUR



Sous l'effet de la vapeur, la peau libère ses impuretés. Les pores se dilatent et se débarrassent des toxines qui se sont accumulés (pollution, nicotine ou résidus de maquillage).

Le bain de vapeur est conseillé une fois par mois (une fois tous les deux mois pour les peaux sèches ou sensibles). Abstenez-vous si vous avez de la couperose, la chaleur dilatant les vaisseaux.

Avant le bain de vapeur

Si vous avez la peau sèche ou sensible, appliquez une crème hydratante. Si vous avez la peau grasse, effectuez un gommage.

Comment préparer un bain de vapeur

Choisissez les fleurs séchées selon la nature de votre peau :

- Peaux normales : thym, de camomille, persil, marjolaine ou lavande
- Peaux grasses : sauge, d'eucalyptus, de romarin, de menthe, de thé, de thym, d'aiguilles de pin, d'écorce ou de rondelles d'orange ou de citron
- Peaux sèches : camomille, tilleul, lavande, sauge

Vous pouvez aussi remplacer les fleurs séchées par une huile essentielle selon la nature de votre peau ou par des infusions :

- Peaux normales : bois de rose, géranium, jasmin, lavande, néroli, patchouli
- Peaux grasses : tea tree, bois de rose, citron, eucalyptus, géranium, patchouli, romarin, ylang-ylang, pamplemousse
- Peaux sèches : bois de rose, camomille, ciste, jasmin, lavande, néroli, rose
- Peaux acnéiques : tea tree, citron
- Peaux matures : bois de rose, patchouli, citron, lavande

Calamars farcis

Ingrédients / pour 6 personnes



- 6 calamars
- 3 belles tomates
- 2 oignons moyens
- 2 jaunes d'œufs
- 1/2 verre de riz
- 1 verre d'huile d'olive
- 1 cuillère à café de laurier en poudre ou
- 2 feuilles
- 1 bouquet de persil
- 1 noix de beurre
- sel
- poivre

Préparation

1 Détachez la tête des calamars, retirez la cartilage et ôtez la poche à encre de chaque poisson. Séparez la calotte des tentacules. Lavez et égouttez le tout. Mettez les calottes de côté et gardez les tentacules.

2 Lavez le riz, mettez-le dans une casserole et faites-le cuire dans 1/2 litre d'eau légèrement salée à feu moyen, pendant 10 minutes puis égouttez-le et réservez-le.

3 A l'aide de ciseaux ou d'un couteau, coupez les tentacules en petits morceaux et faites-les revenir dans 1/2 verre d'huile d'olive, avec l'oignon finement haché et la pulpe d'une tomate coupée en petits morceaux. Assaisonnez de sel et de poivre et ajoutez le riz, ainsi que le persil finement haché. Mélangez bien le tout sur le feu. Mouillez avec 2 cl d'eau et laissez cuire à feu moyen pendant 15 minutes environ puis liez avec deux jaunes d'œufs et retirez du feu.

4 Remplissez les calottes aux 3/4 avec cette farce. Posez chaque calamar farci debout dans un couscoussier. Recousez l'ouverture de chaque calamar farci à l'aide d'un fil solide.

Pour finir

Dans une cocotte, faites revenir les calamars farcis à feu doux dans le 1/2 verre d'huile d'olive restant. Ajoutez le sel, le poivre noir, le laurier, l'oignon restant râpé, ainsi que les 2 tomates restantes épluchées, épépinées et coupées en morceaux, et laissez cuire à feu doux pendant 15 minutes. Surveillez bien la cuisson et ajoutez un peu d'eau chaude si nécessaire.

kaak nekkache

ingrédients:

pour la pâte :
- 250 g de smen a température ambiante (le mettre dans une tasse pour mesurer la farine avec et le sucre)
- 3 mesures de farine
- 1/2 mesure de sucre cristallisé diluer dans 1/2 d eau de fleur d oranger
- 1/2 paquet de levure chimique
- 1 blanc d oeuf
- une pincée de sel
- vanille

pour la farce :
farce aux dattes :500 g de dattes écrasées + 3 cas de beurre +3 cas d eau de fleur d oranger +
cannelle
ou bien farce aux amandes ou autres noix

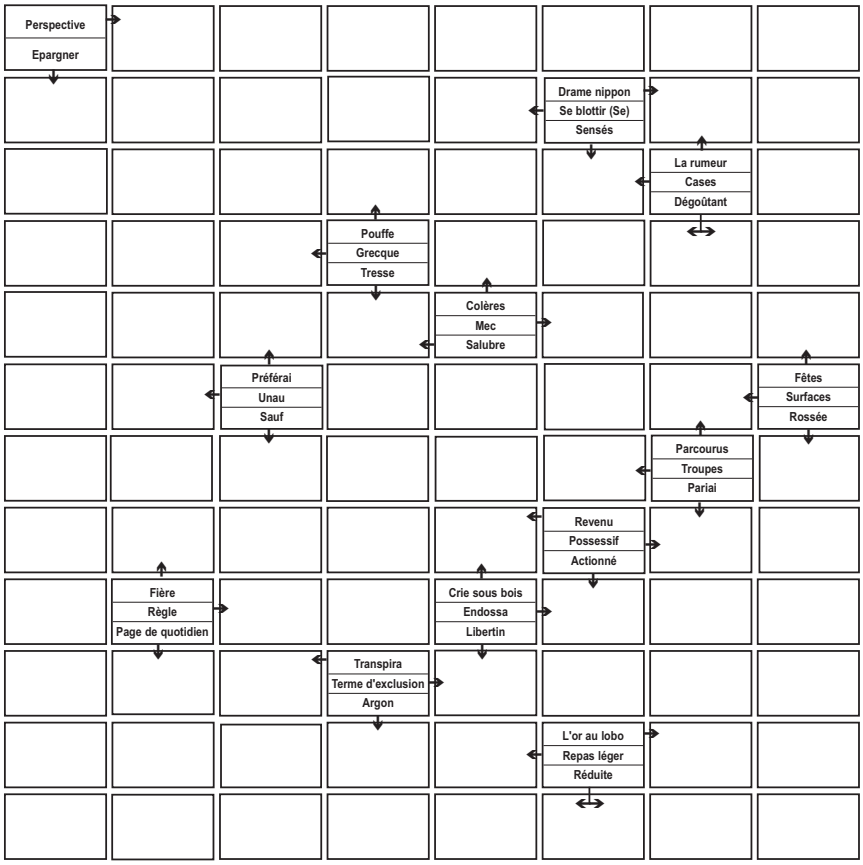
préparation:

dans une terrine sabler la farine , la levure et le sel avec le smen entre les paumes des mains ajouter le blanc d oeuf et arroser avec l eau ou on a dissout le sucre ,pour ramasser la pâte ajouter de l eau si c est nécessaire tout en pétrissant la pâte a fin d obtenir une pâte lisse et molle ;laisser reposer dans un sac en plastique au moins 1 h (moi toute une nuit).

sur un plan de travail farinée étaler la pâte au rouleau finement ,découper un rectangle de 15 cm et déposer la farce aux dattes ou aux amandes et rouler pour obtenir un boudin , joindre les deux bout du boudin ensuite former un bracelet et al aide d un nekkache (pince dentelée) décorer les bracelets . moi j ai façonner des boudins ensuite j ai imiter la forme de l amande ,cuire au four chaud a température 160° 20 mn .



Mots fléchés n° 1217



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1216

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

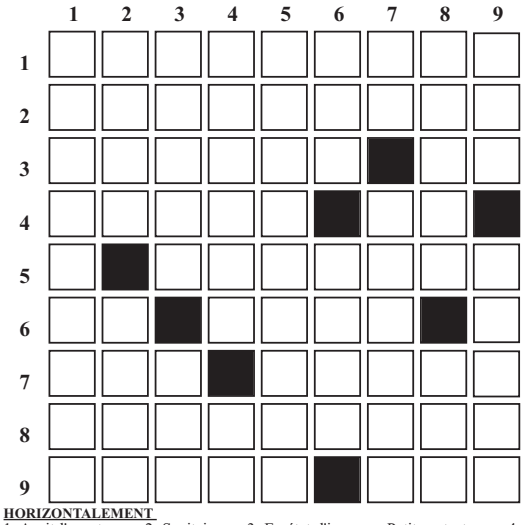
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1217



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1216

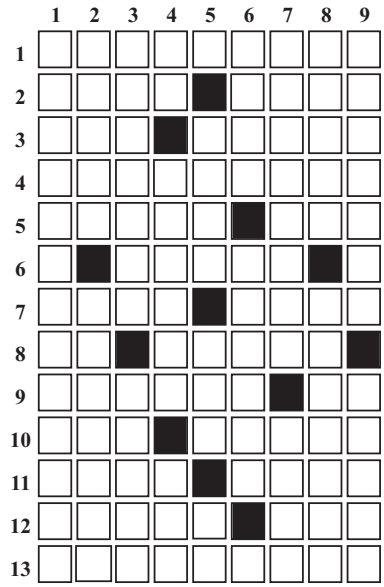
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1217



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1216

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

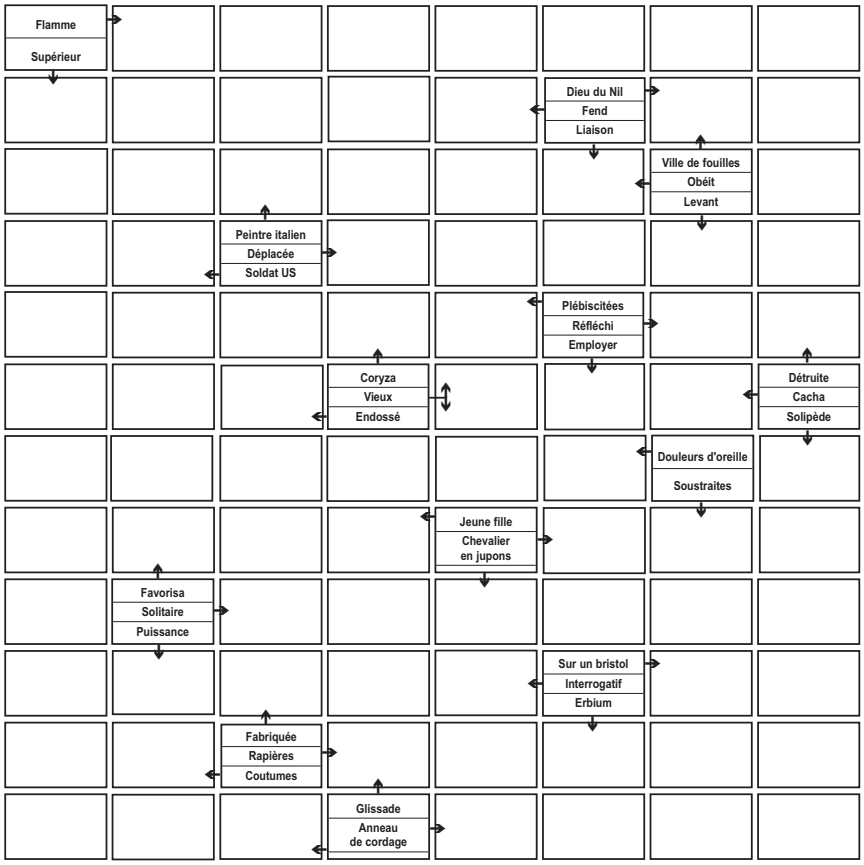
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	

SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1207



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1206

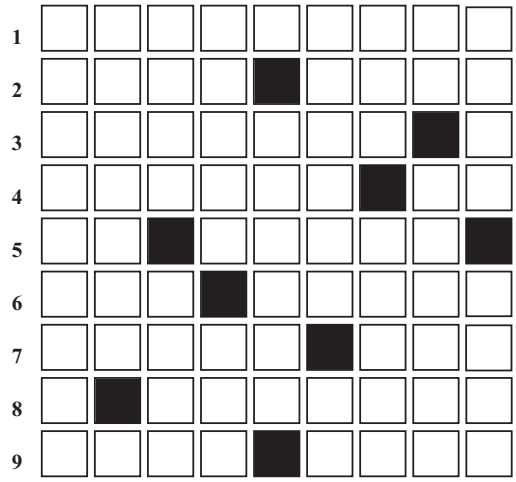
Horizontalement

OBSTRUER
PROIE - XI
PAIRES - M
OVE - RAPE
ROSSA - AS
TU - USER -
UREE - VIE
NEVES - EN
I - ASILES
TAS - RA - I
ERES - VAL
- TENTERA

Verticalement

OPPORTUNITE -
BRAVOURE - ART
SOIES - EVASEE
TIR - SUEES - SN
REERAS - SIR - T
U - SA - EV - LAVE
EX - PARIEE - AR
RIMES - ENSILA

Mots croisés 9/9 n° 1207



SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

PETRIRONS
ETIER - ROI
CERTAIN - T
TSAR - RACE
O - DODU - AS
RUE - ONAN -
ASSIS - INO
LU - DALLER
ESSAIE - SE

VERTICALEMENT

PECTORALE
ETES - USUS
TIRADES - S
RETRO - IDA
IRA - DOSAI
R - IRUN - LE
ORNA - AIL -
NO - CANNES
SITES - ORE

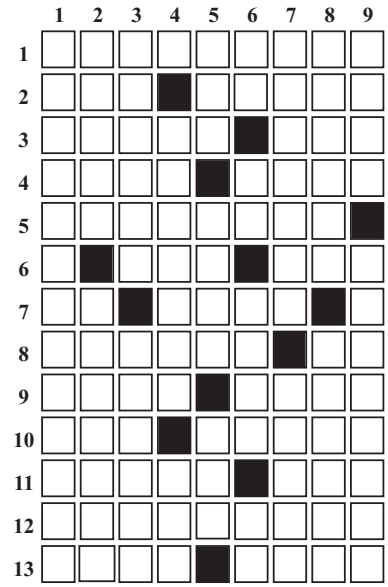
HORIZONTALEMENT

1. Renouvellement d'expérience - 2. Gardien de but - Embellit - 3. Retombée dans l'hérésie - 4. Pour percer le cuir - Démonstratif - 5. C'est-à-dire - Bondit - 6. Catégorique - Se développa - 7. Fabuliste grec - Pomme - 8. Transmission - 9. Epreuve - Petite baie.

VERTICALEMENT

1. Alimentent les volatiles - 2. Contenus d'un ustensile de cuisine - 3. Oiseau échassier Imitations -- 4. Empressements - Explosion - 5. Droits d'autoroute - 6 - Riche - Possessif - 7. Dans la poche d'un Danois - Convoi - 8. Le premier d'une série - Congé - 9. Ecuyer - Le premier venu.

Mots croisés 9/13 n° 1207



HORIZONTALEMENT

1. Reproduites sur papier - 2. Venue au monde - Boit avidement - 3. Fis un choix - Père de lente - 4. Sou, radis - Genre musical - 5. Transports - 6. Stable - Accessoire de Golf - 7. Réfléchi - Moitié de canard - 8. Trace - Première note - 9. Huileux - Souhait - 10. Chevalier ambigu - Capituler - 11. Atterri sur un astre - Existe vraiment - 12. Amas diffus - 13. Extrêmement - Aurochs.

VERTICALEMENT

1. Rigoriste - 2. Téléostéen - Inscrire dans un parti - 3. Mis en couleurs - Fleuve européen - 4. Calmés - Déshabillés - 5. Pronom personnel - Bruit de branche cassée - Il orne la paupière - 6. Possessif - Chemises brunes - Masse dure - Epinglé - 7. Emmène - Fumet - 8. S'adopte parfaitement - Héra, par exemple - 9. Comme un ermite - Diminués.

SOLUTION N° 1206

HORIZONTALEMENT

RENTABLES
ETIRER - LI
V - DERIDER
EN - VESUVE
NOTE - ERE -
DUO - RECUL
INNEE - IRA
COGNER - SI
AU - FLOP - S
T - ROSSEES
ETAU - ETRE
URTICAIRE
RIS - FUTES

VERTICALEMENT

REVENDICATEUR
ET - NOUNOU -
TRI
NID - TONG -
RATS
TREVE - ENFOUI
- AERE - REELS -
CF
BRISEE -
ROSEAU
L - DURCI -
PETIT
ELEVEURS -
ERRE
SIRE - LAISSEES

SODUKU 136

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

1	9				3		2	
	8			4	9	7	6	
		3		6			1	
	3		9					2
9		2		1		3		
		8			7	4		
	6		8			8		5
8					5		4	1
3			2	9		6		

SOLUTIONS

8	4	6	9	5	3	2	7	1
9	1	5	2	7	4	6	8	3
2	3	7	1	6	8	4	9	5
6	8	1	3	4	9	5	2	7
7	2	9	8	1	5	3	6	4
4	5	3	7	2	6	9	1	8
1	9	2	5	3	7	8	4	6
5	7	4	6	8	2	1	3	9
3	6	8	4	9	1	7	5	6

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



21.00 : Primaire de Gauche : le grand débat



Débat - 1 saison

Primaire de Gauche : le grand débat POUR TF1 : A quatre jours du second tour des primaires de la gauche, les finalistes se retrouvent pour un ultime face-à-face. Parmi Manuel Valls, Arnaud Montebourg, Benoît Hamon, Vincent Peillon, François de Rugy, Jean-Luc Bennahmias et Sylvia Pinel, seulement deux candidats ont obtenu, à l'issue du premier tour, les suffrages suffisants pour représenter la gauche à la présidentielle. Ce soir, ils confrontent leurs points de vue et répondent aux questions des journalistes qui les interrogent sur leur programme.

23.40 : Hier, aujourd'hui, demain



Culture Infos

Hier, aujourd'hui, demain Sur Twitter via #HADF2. Gros plan sur l'exercice du pouvoir et à la «malédiction» qui semble frapper les présidents français en ce début de XXIe siècle. La journaliste Marie-Eve Malouines publie «Seul en son palais», chez Stock. Le politologue Sebastian Roché évoque quant à lui «De la police en démocratie», publié chez Grasset. L'historien Patrick Boucheron commente la sortie l'ouvrage collectif «Histoire mondiale de la France», au Seuil. L'économiste Michel Aglietta, l'essayiste Coralie Delaume et l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine débattent.

20.55 : Monaco (L1) / Nancy (L1)



Football / Coupe de la Ligue

saison 2016 Monaco/Nancy. Les Monégasques attendent un titre majeur depuis 2003. Les joueurs de Leonardo Jardim ont donc fait de la Coupe de la Ligue un objectif important cette saison pour allonger leur palmarès. Devant leur public, Guido Carrillo et ses partenaires de l'ASM s'avanceront ce soir avec le statut de favoris face à des Lorrains certes courageux mais qui luttent pour le maintien en championnat.

21.00 : Top chef



Téléréalité - 8 saisons / 88 épisodes

saison 8 Hélène Darroze, Michel Sarran, Philippe Etchebest et Jean-François Piège rempilent pour cette nouvelle saison, dont les règles changent. Ce soir, les trois premiers vont, chacun, sélectionner les quatre candidats qui composeront la brigade dont ils prendront la tête pendant tout le concours. Au cours de plusieurs épreuves, les quinze participants doivent convaincre l'un des trois grands chefs de les retenir. Si ceux-ci sont plusieurs à se battre pour le même cuisinier...

21.00 : Saint Amour



Comédie avec Gérard Depardieu, Benoît Poelvoorde...

Saint Amour Jean, Bruno et son oncle viennent exposer le taureau Nabuchodonosor au Salon de l'agriculture. Alors que Jean veut faire les choses sérieusement, Bruno, révolté, emmène son oncle écumer les salons de chaque région. Jean récupère bientôt son fils, ivre, et lui propose de faire avec lui la route des vins. Tous deux se retrouvent dans le taxi de Mike qu'ils engagent pour le week-end. Les trois hommes font bientôt halte dans une étrange maison d'hôte.

21.10 : Au Québec avec Tintin



Culture Infos / Canada 2014

Au Québec avec Tintin Le film retrace le lien indéfectible qui unit le héros à houppette à son public francophone d'Amérique, et laisse la parole à des personnalités ainsi qu'à des enfants qui évoquent leur attachement à ce personnage emblématique.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:00	12:41	15:25	17:49	19:13	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:04	12:46	15:31	17:55	19:18	

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	13:00	15:44	18:08	19:32

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:05	12:51	15:45	18:09	19:27	

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:25	13:07	15:52	18:16	19:39

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:30	13:12	15:58	18:22	19:44	

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:32	13:15	16:01	18:25	19:48

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5685 – MERCREDI 25 RABIE EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	07°
Oran	13°	06°
Constantine	11°	3°
Ouargla	19°	06°



Djezzy organise le premier forum du paiement mobile

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a organisé hier à en partenariat avec l'Association Mondiale des acteurs du GSM (GSMA) le premier forum sur le paiement mobile. L'objectif de ce forum est de vulgariser le système du paiement mobile « Mobile money », son cadre réglementaire, les rôles des différents acteurs et les études de cas d'économies similaires, en mettant particulièrement l'accent sur les modèles opérationnels de ce moyen de paiement moderne.

L'événement a permis aux différents acteurs du secteur de la téléphonie mobile et des banques pour débattre de la mise en œuvre du paiement mobile en Algérie, et suite au lancement récent du paiement électronique en octobre dernier qui enregistre déjà plus de 5000 transactions.

« Djezzy a pris l'initiative d'organiser ce séminaire en invitant tous les acteurs activant dans ce domaine afin de marquer sa contribution à la vulgarisation de l'utilisation des moyens de paiements modernes dans le cadre de la politique du Gouvernement » a déclaré le président exécutif de Djezzy Vincenzo Nesci en ouverture du forum. Le paiement mobile est annoncé pour 2018 en Algérie, un laps de temps où les opérateurs, doivent mieux sensibiliser les consommateurs ainsi que les acteurs du secteur du commerce sur l'importance de l'usage de ce nouveau service. « Le transfert d'argent de mobile à mobile s'est particulièrement développé dans les pays émergents où notre actionnaire VimpelCom a une solide expérience notamment au Pakistan et au Bangladesh. Différents types de transactions sont devenus accessibles via la téléphonie mobile. C'est cette expertise que nous comptons mettre à la disposition de nos 16 millions d'abonnés et futurs abonnés une fois les textes réglementaires publiés » a affirmé le premier patron de l'opérateur mobile.

Le rechargement prépayé est déjà une forme de paiement mobile. Mais ce dernier va aller au-delà permettant rapidité et mobilité pour l'utilisateur et économie en coûts de transaction ; produit d'appel assurant la fourniture de services et pénétration de nouveaux marchés pour le fournisseur du service qu'il soit opérateur de téléphonie mobile ou d'institutions financières.

En Algérie, le boom de la téléphonie mobile est, sans doute, un coup d'accélérateur qui aidera à l'émergence de l'économie numérique pour laquelle nous contribuons à travers la mise en place d'un écosystème digitale et le soutien apporté aux jeunes porteurs de projets innovants. Le « Mobile Money » n'est pas lié à un compte bancaire, c'est un compte électronique lié à un numéro de téléphone portable, et on peut l'utiliser pour acheter n'importe quoi ou régler ses factures. Cette solution repose sur des technologies USSD et STK qu'on retrouve sur les téléphones d'aujourd'hui. S'il existe un continent où le paiement mobile est roi c'est bien en Afrique. Lancée au début de 2007 par plusieurs opérateurs, cette technologie a séduit des pays émergents, qui n'ont pas vraiment une bonne infrastructure bancaire. Au Kenya 66% des transactions se font par mobile.

Aujourd'hui les opérateurs mobiles se livrent une lutte sans merci pour gagner la bataille du paiement mobile. Selon une étude de la GSMA, le Mobile Money compter actuellement plus de 103 millions d'utilisateurs actifs dans le monde. L'Algérie, avec ses 43 millions d'abonnés de téléphonie mobile dont 16 millions abonnés à l'internet mobile, constitue un énorme gisement pour le paiement mobile.

Nassim Mecheri

RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-FRANÇAISES

Très fructueuses et très confiantes, selon Michel Sapin

LE MINISTRE français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, a affirmé hier à Paris que les relations franco-algériennes dans le domaine économique, à l'instar des autres aspects de la coopération, sont "très fructueuses" et "très confiantes". "Globalement, nous avons des relations très fructueuses, très confiantes dans les domaines économiques comme dans tous les autres aspects de la coopération bilatérale", a-t-il déclaré à l'issue de son entretien avec le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, peu avant le début de la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale. Le ministre français a indiqué qu'au cours de cette "courte" réunion bilatérale "c'est toujours important qu'on puisse se connaître à la fois personnellement et parler de la situation de l'Algérie qui a fait face, comme beaucoup d'autres, à une baisse de ses recettes dues à la baisse du prix du pétrole", soulignant qu'elle l'a fait avec "beaucoup de détermination". "L'Algérie est aujourd'hui en situation de faire face à ces difficultés sans renoncer aux investissements nécessaires au développement du pays", a-t-il ajouté, relevant que les deux pays ont "beaucoup" de coopération bilatérale. "Nous avons beaucoup de bilatéral, notamment dans des domaines dont nous allons parler (pendant la rencontre des 5+5) comme la lutte contre le financement du terrorisme, la mise en œuvre des dispositions douanières efficaces où nous pouvons apporter quelques conseils techniques", a-t-il précisé. Pour sa part, M. Baba Ammi a indiqué que les domaines de coopération des pays du 5+5 finances sont "très importants", notamment la coopération douanière et énergétique, qui sont les deux points "principaux" de cette rencontre. Le ministre des Finances est en visite en France pour co-présider avec son homologue français la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale.

T. R.

LA 4E ÉDITION DÉBUTE AUJOURD'HUI À PARIS

Conférence algéro-française sur l'enseignement supérieur et la recherche



LA 4ÈME ÉDITION de la conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche se tiendra aujourd'hui et demain à Paris. Co-organisée par le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en coopération avec le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la conférence représente une échéance majeure dans le développement et l'approfondissement de la coopération universitaire et scientifique entre le France et l'Algérie.

Cette conférence constitue un véritable lieu d'échange d'expériences et de savoir-faire. Elle réunira en effet plus d'une centaine de participants issus des milieux universitaire et de la recherche, parmi lesquels de nombreux présidents et recteurs d'universités ainsi que des directeurs d'écoles supérieures et de centres de recherche, algériens et français, indique un communiqué de l'ambassade de France à Alger.

Ayant pour thème « Les défis du numérique », cette conférence sera ouverte conjointement par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Tahar HADJAR, ministre algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Articulées autour d'une séance plénière, de tables-rondes thématiques et d'entretiens individuels, ces deux journées seront consacrées à la réflexion et à l'analyse de la problématique du numérique en France et en Algérie. Elles permettront en outre de favoriser l'émergence de partenariats et la mise en œuvre de projets de coopération entre établissements français et algériens.

S. N.

GARE D'HUSSEIN DEY

Un jeune décède après avoir été percuté par un train

UN TRENTENAIRE a trouvé la mort hier percuté par un train au niveau de la gare de Hussein Dey (Alger), a indiqué le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

L'accident a eu lieu mardi à 7h40 au niveau de la gare de Hussein Dey, non loin du quartier "La Glacière" (Carroubier) à l'est d'Alger, lorsqu'un train en provenance de Thénia (Boumerders) vers la gare d'Agha (Alger centre) a percuté jeune trentenaire, a précisé le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

Les services de la police scientifique ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident et identifier la victime qui n'avait pas sur elle de papiers d'identité, a-t-il ajouté.

R. N.